

Grand Chambéry

EAU ET ASSAINISSEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



www.grandchambery.fr

Edito



Jean-Maurice Venturini

Vice-président
en charge de l'eau et de l'assainissement

Un an après la fusion entre Chambéry Métropole et la Communauté de commune Cœur des Bauges, l'identité de notre territoire commence à s'affirmer, avec un nouveau logo et un développement des compétences. L'objectif est d'apporter un service public d'eau et d'assainissement de qualité identique à tous les habitants, qu'ils habitent les Bauges ou l'agglomération chambérienne. Pour cela la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de Grand Chambéry s'est réorganisée pour renforcer la présence des équipes sur l'Antenne des Bauges, au Chatelard. Au total ce sont 7 agents de la direction qui sont désormais basés au Chatelard afin d'assurer le suivi des chantiers et l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement, répondre aux demandes des abonnés et assurer le lien avec les élus du secteur.

Les équipes sont maintenant à pied d'œuvre et des enveloppes financières spécifiques ont été dédiées sur les budgets d'eau et d'assainissement pour permettre un rattrapage structurel en matière d'équipements et une prise en charge à égalité de traitement des abonnés.

Ce rapport annuel 2018 démontre également le maintien d'un service de grande qualité, l'ensemble des indicateurs de performance en matière de qualité d'eau ou de rejets sont atteints malgré un début d'année marqué par une pluviométrie exceptionnellement forte, puisqu'il est arrivé en janvier 2018, en entrée de l'usine de dépollution de Chambéry, plus de 3 fois le volume constaté sur la même période en 2017.

Autre fait marquant de l'année le nombre de nouveaux abonnés ainsi que des demandes de branchements neufs qui sont en nette hausse. Ce phénomène s'explique par la livraison de plusieurs programmes de logements neufs mais également par l'accélération des dépôts de permis. En matière d'urbanisme, et plus spécifiquement dans le cadre de l'élaboration du PLUi HD, le Service des Eaux a travaillé sur la définition de la politique de gestion des eaux pluviales sur les nouveaux programmes d'urbanisation, notamment sur les problématiques de rétention et d'infiltration.

Enfin nous poursuivons nos travaux pour moderniser et sécuriser nos systèmes de distribution ou d'évacuation des eaux. Le dispositif Tétra, qui nous permet de transmettre des données sur un réseau indépendant, a été étendu aux Bauges et la supervision de l'exploitation des ouvrages continuera de se déployer en 2019. Les travaux de construction du Bassin de Stockage Restitution se sont poursuivis au rythme prévu pour un achèvement programmé courant 2019.

Je tiens à remercier les équipes pour leur implication et leur capacité d'adaptation dans ce contexte en mouvement, et à souhaiter la bienvenue à notre nouvelle directrice Pascale LUCAS qui a succédé à Jean-Philippe LAPLANCHE en octobre 2018.

SOMMAIRE

PARTIE 1

Relations usagers 3

PARTIE 2

Eau potable 14

PARTIE 3

Assainissement 22

PARTIE 4

Opérations
gestion du patrimoine 33

PARTIE 5

Indicateurs financiers 41

PARTIE 1

Relations usagers

Politique

La Direction des Services des Eaux de l'agglomération assure, aujourd'hui, la gestion d'environ 73 000 abonnés. La relation usagers est un enjeu fondamental pour la qualité du service rendu par l'administration. En profonde mutation ces dernières années, les collectivités doivent tenir compte des exigences et des demandes d'évolution de leurs citoyens : simplicité, rapidité, dématérialisation, efficacité et personnalisation des échanges.



La Direction des Services des Eaux est auditée chaque année.

La Direction des Eaux est certifiée sur l'ensemble de ses activités

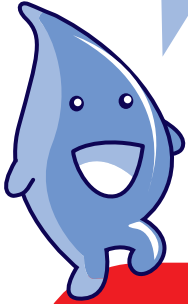


Des services des Eaux de l'agglomération certifiés ISO 9001

La Direction des Services des Eaux de l'agglomération a déployé une organisation qui répond aux standards d'un système de management de la qualité (référentiel ISO 9001), pour l'ensemble de ses activités :

- > production et distribution de l'eau potable,
- > collecte et traitement des eaux usées,
- > gestion de l'assainissement non collectif,
- > réalisation et la réhabilitation des infrastructures,
- > accueil et services à l'utilisateur.

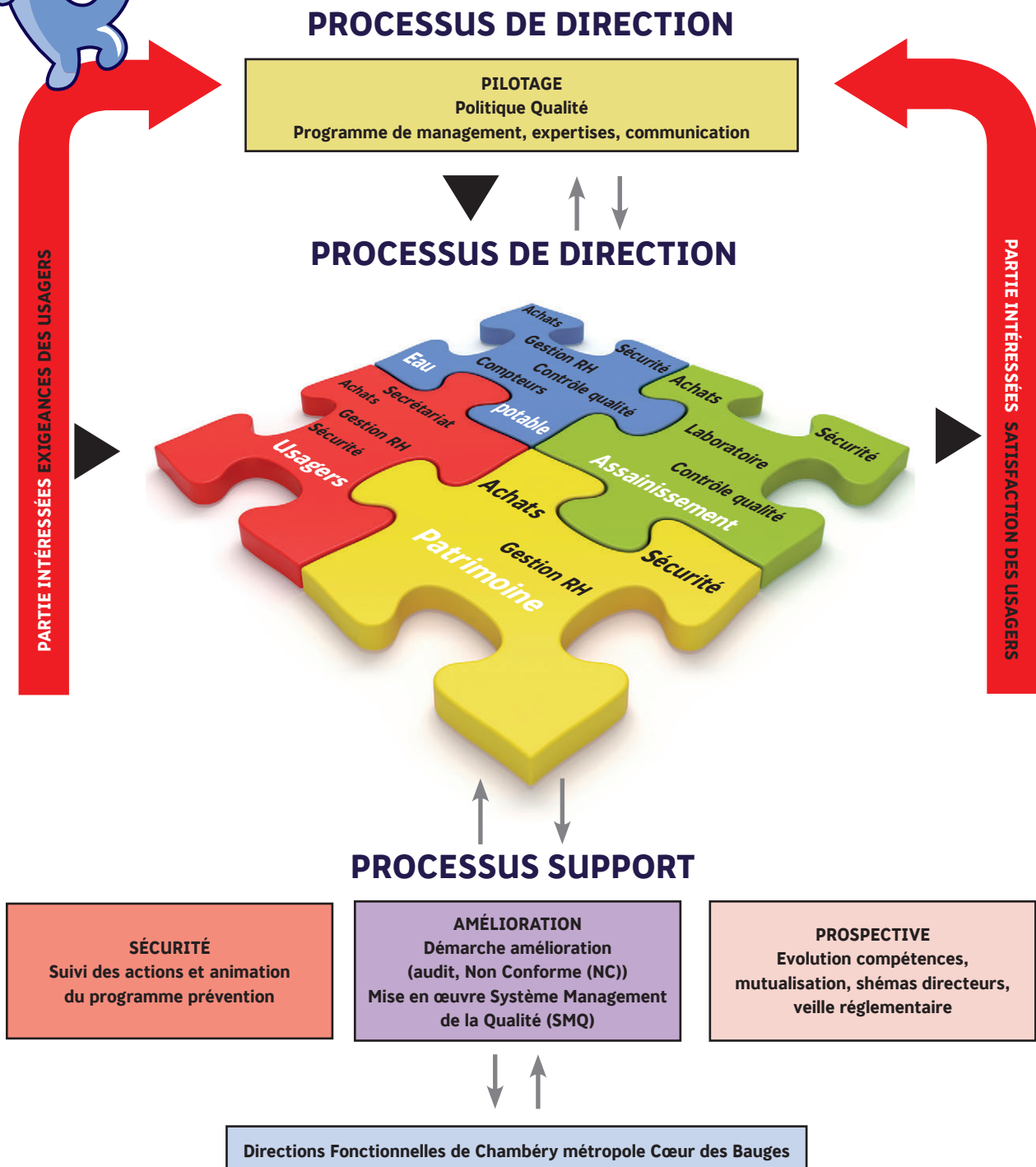
Notre volonté : accroître la satisfaction de nos usagers, renforcer la maîtrise de nos activités, et promouvoir l'amélioration continue !



Notre système de management de la qualité s'articule autour de :

- > 1 processus de direction,
- > 4 processus issus de notre coeur de métier : Eau potable, Assainissement, Usager et Patrimoine
- > 3 processus Supports : Prospective, Sécurité et Amélioration.

Cartographie du système de management



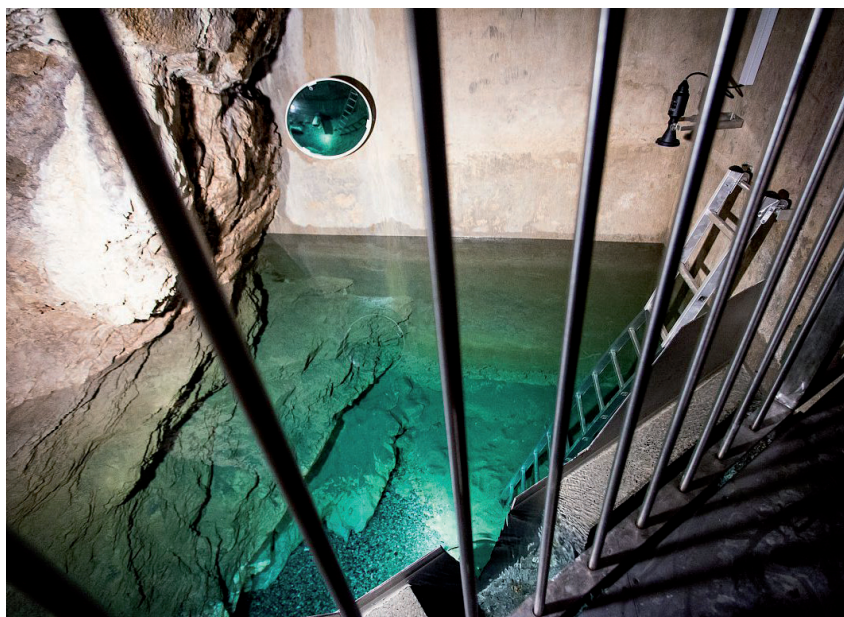


La politique Qualité élaborée par les élus et la Direction du Service des Eaux traduit notre volonté à accroître la satisfaction de nos usagers, à renforcer la maîtrise de nos activités, et celle des collaborateurs et à promouvoir l'amélioration continue.

Cette politique comprend 4 thèmes centraux :

- > **Mettre l'utilisateur de l'eau au centre de notre action** en développant l'offre de services proposés, en garantissant un traitement équitable et une tarification maîtrisée,
- > **Garantir la performance de nos équipements d'eau potable et d'assainissement** pour assurer la conformité réglementaire et réduire notre empreinte sur l'environnement,
- > **Favoriser les échanges et les relations entre les agents** pour développer une culture commune,
- > **Poursuivre notre démarche de prévention et de réduction des risques liés à la santé et la sécurité** dans l'exercice de nos activités pour nos agents et nos partenaires.

Des objectifs Qualité associés à notre politique ont été fixés pour mesurer l'avancement des actions prioritaires, évaluer l'efficacité de notre démarche et garantir le respect de nos engagements.



Dans le cadre du suivi de notre système Qualité, le Service des Eaux a bénéficié, les 12 et 13 mars 2018, de 2 jours d'audit menés par un auditeur d'AFNOR avec une orientation forte cette année portée sur les processus Patrimoine et Eau potable.

A l'issue de ces 2 journées, l'auditeur a relevé 6 points forts, 15 suggestions d'amélioration et 10 points sensibles et 3 non conformités sur l'ensemble des activités observées.

Parmi les points forts, l'auditeur a tenu à souligner le rôle et l'implication de la direction dans l'évolution du système de management, la mise en place d'outils ou de méthodes permettant de manager les risques dans nos activités (chantier investissement, supervision eau potable). Les propositions et les plans d'actions apportés en réponse aux non conformités ont été validés par l'auditeur.

Sur la base des conclusions du rapport de l'auditeur, **l'AFNOR a maintenu notre certification ISO 9001 sur l'ensemble de nos activités.**

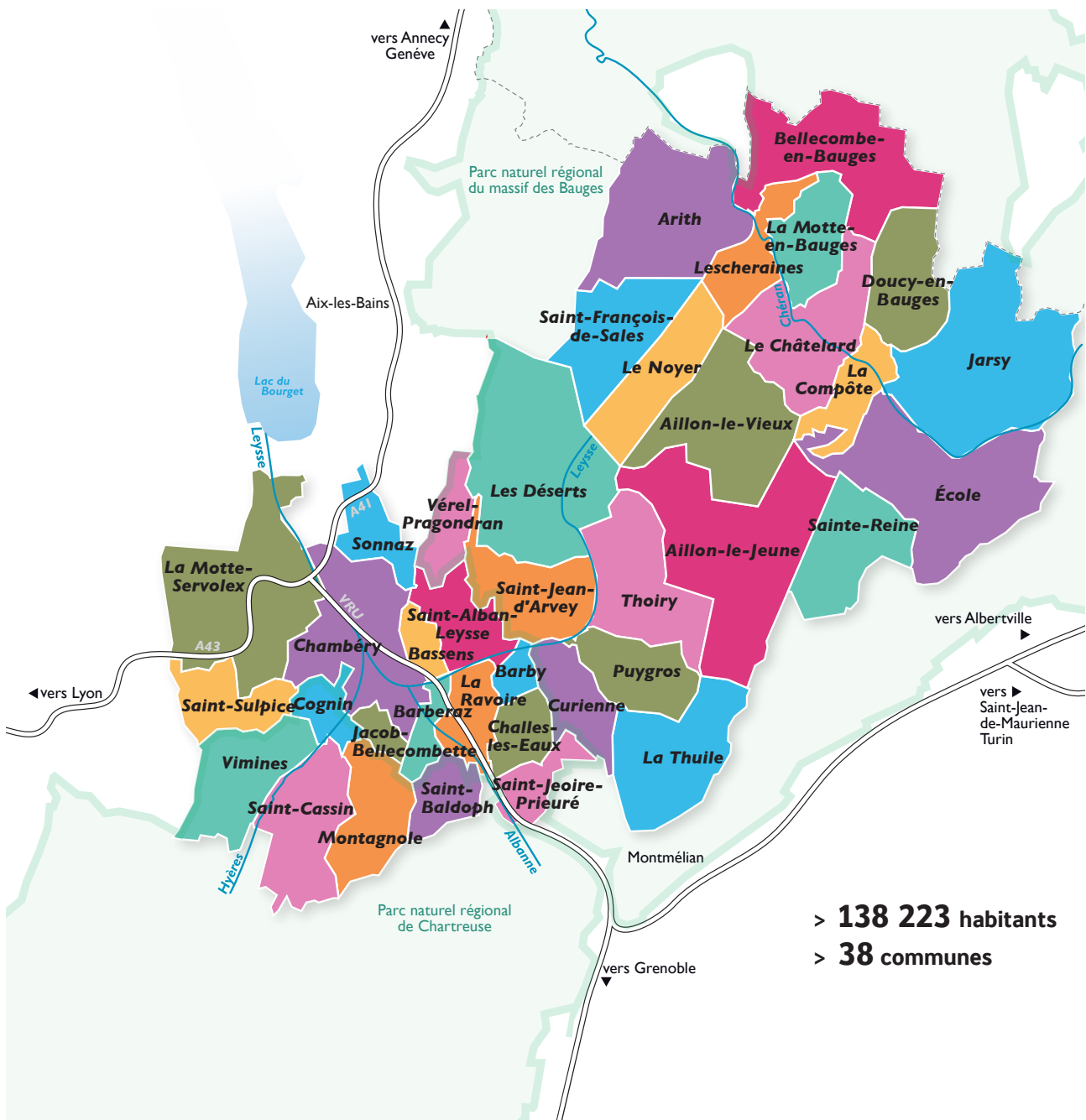
Des objectifs Qualité associés à notre politique ont été fixés pour mesurer l'avancement des actions prioritaires, évaluer l'efficacité de notre démarche et garantir le respect de nos engagements.

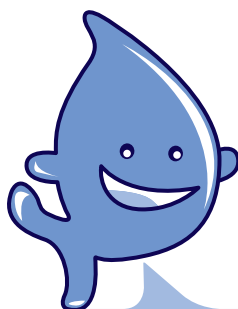


Patrimoine

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les Services des Eaux de l'agglomération fonctionnent sous forme de régies avec une autonomie financière : une régie pour l'eau potable et une régie pour l'assainissement.

Un territoire en mutation





Un volume
d'activités sur
l'agence en ligne en
forte croissance !

L'agence en ligne

L'agence en ligne permet de réaliser sans se déplacer :

- > la souscription de votre abonnement,
- > la résiliation de votre contrat,
- > la mise en place de la mensualisation,
- > la mise en place du prélèvement automatique
- > le paiement par carte bancaire
- > le changement d'adresse pour l'expédition de la facture.

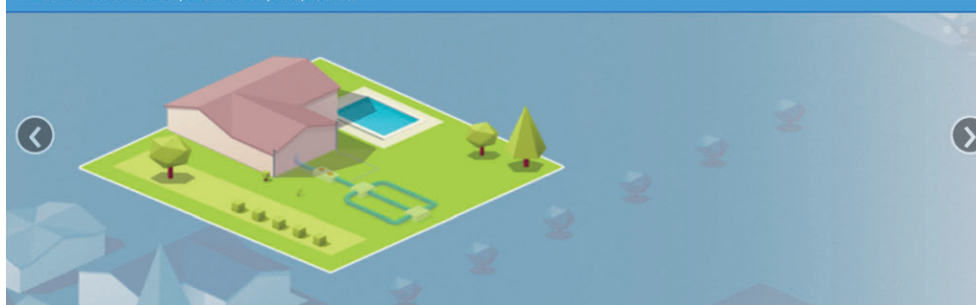
<https://eauenligne.grandchambery.fr/Portail>



M'inscrire Me connecter

ACCUEIL
Informations générales

modification des horaires de permanence téléphoniq... (Voir...)



Bienvenue sur votre agence mobile -

Lors de votre première connexion, la création d'un compte sera nécessaire.
Vous devez être en possession de votre dernière facture pour accéder à vos données personnelles.

Abonnez vous en ligne

Vous pouvez souscrire votre contrat d'eau en ligne sur notre site internet

Il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site de Grand Chambéry, rubrique mes démarches en ligne :

<http://www.grandchambery.fr/>

Payer en ligne

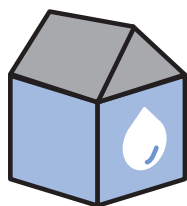
Créer votre compte en cliquant en haut à droite de cet écran
PRATIQUE, FACILE et SECURISE
Entièrement sécurisé, le paiement par carte bancaire sur notre agence en ligne est accessible 24h/24 et 7j/7.
La validation de votre paiement est confirmée par l'envoi d'un mail.

Accédez à vos données personnelles

L'agence en ligne vous permet d'accéder à l'ensemble des données relatives à votre contrat d'eau

Visualisez votre consommation

Vous pouvez suivre l'évolution des vos consommations depuis la pose de votre compteur



14 000 comptes ouverts



7 283 demandes
+ 26 % par rapport à 2017





5 325 paiements
+ 9 % par rapport à 2017

Données techniques / résultats des performances



Indicateurs de performance du RPQS

La réglementation détermine des indicateurs de performance particuliers pour établir le Rapport sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS).



> Service à l'utilisateur

	2017	2018	
Délai maximal d'ouverture des branchements pour nouveaux abonnés	3 jours	3 jours	
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	eau 0,55 assainissement 0,06%	eau 0,32 assainissement 0,06%	




> Bureau d'études

	2017	2018	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	eau 120/120 assainissement 104/120	eau 120/120 assainissement 105/120	
Taux moyen du renouvellement du réseau (sur 5 ans)	eau 1,08% assainissement 0,07%	eau 0,89% assainissement 0,18%	





> Qualité de l'eau

	2017	2018	
Protection des ressources (hors Bauges)	85,8 %	90,3 %	
Taux de conformité des prélèvements sur eau distribuée	97,9 % microbiologie 100 % physico-chimiques	98,3 % microbiologie 100 % physico-chimiques	








> Distribution eau potable

	2017 (hors Bauges)	2018	
Indice linéaire de perte en réseau m³ / km / jour	7	9,35	
Indice linéaire des volumes non comptés m³ / km / jour	8,2	9,4	
Rendement net du réseau	76,4%	70,2%	




> Collecte des eaux usées

	2017	2018	
Taux de points noirs nb / 100 kms	14,1	14,1	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel point / 120	110	110	
Taux de débordement des effluents	0,016%	0,017%	
Conformité de la Collecte des effluents, des équipements d'épuration et de la performance des ouvrages d'épuration	oui	oui	




> Usine de dépollution (UDEP)

	2017	2018	
Conformité des rejets	99,23 %	99 %	
Quantité de sous produits évacués et / ou valorisés	Boues évacuées	100	
	Sables valorisés	100	
	Refus de dégrillage	100	
	Sables évacués	100	
	Graisses évacuées	100	
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	1 464	1 454	

> Assainissement non collectif (ANC)

	2017	2018	
Evaluation nombre d'habitants desservis par de l'ANC	4 792	6 753	
Indice de mise en oeuvre de l'ANC	140/140	110/140	
Taux de conformité des dispositifs d'ANC	25	25	

> Finances

	2017	2018	
Durée d'extinction de la dette SDE	eau 9,5 années assainissement 7,56 années	eau 8,7 années assainissement 7,7 années	
Prix € TTC du service au m ³ / 120 m ³	eau 2,13 assainissement 1,871	eau 2,142 assainissement 1,902	
Taux d'impayés année n-1	2,5 %	3,2 %	

Des enquêtes de satisfaction au plus près des usagers

Enquête baromètre AFNOR Indiko

Le service des eaux est évalué par :

- > Des enquête-mystères
- > un groupe d'enquêteurs mystères

La qualité est recherchée sur les prestations suivantes :

- > accueil téléphonique,
- > accueil physique,
- > réactivité,
- > accessibilité,
- > disponibilité des agents, gestion des réclamations.

Les résultats :

Les points forts de l'enquête mystère :

- > sur les appels téléphoniques mystères : l'accès aisé aux coordonnées du Service des Eaux, une information et une orientation claire et personnalisée
- > sur les mails : clarté et réactivité des réponses dans le respect des délais
- > sur le site Internet : accessibilité facile, y compris sur smartphone, information et orientation claires, dématérialisation des procédures, mise à jour des actualités
- > sur les visites dans nos locaux : propreté et confort, gestion de l'attente, courtoisie, clarté de la réponse, réactivité, adéquation de la réponse à la demande

Installation d'une borne de satisfaction à l'accueil général



Disposant de **4 pictogrammes explicites**, cette borne permet aux usagers d'exprimer leur niveau de satisfaction et d'inscrire des commentaires suite à leurs échanges avec les agents du Service des Eaux.

82 % des usagers s'étant rendus dans nos locaux ont été très satisfaits du service qui leur a été rendu



Votre avis nous intéresse !

A NOTER !

Avis du 27/12/2018: « Merci de garder des personnes disponibles derrière les comptoirs, tellement appréciable dans ce monde qui se veut trop virtuel »

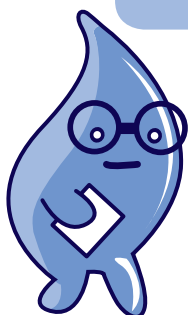
Des aides sociales pour accompagner les usagers en situation difficile

L'agglomération est partenaire du Département dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), qui est un dispositif d'aide au paiement partiel des factures d'eau.

Au cours de l'année 2018, 569 demandes d'aides ont ainsi été acceptées sur les 645 dossiers déposés, soit 88% des demandes.



Des actions pédagogiques sur les thématiques de l'eau



Les faits marquants

Des actions pédagogiques

Des actions pédagogiques sont réalisées par le CISALB (Comité Intersyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget) pour sensibiliser les citoyens sur les thématiques de l'alimentation en eau potable, du traitement des eaux usées et des actions de restauration des cours d'eau/ protection contre les inondations.

- > 146 interventions
- > 3 258 personnes sensibilisées



Coopération décentralisée

L'agglomération a poursuivi l'accompagnement de trois associations dans leur projet.

Chambéry Ouahigouya

Programme d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la commune de Ouahigouya au Burkina Faso.

Aide financière de **40 000 €** (période de 2016-2018)

Hydraulique sans frontières

Participation à l'étude préliminaire au projet d'alimentation en eau potable et d'amélioration de l'accès à l'assainissement à Diam Diam au Sénégal

Aide financière de **958,12 €**.

Amitié Solidarité Savoie Sahel

Réhabilitation de 18 forages de 11 villages de l'Aribinda au Burkina Faso.

Aide financière de de **10 000 €**

Les chiffres clés



59 318 appels

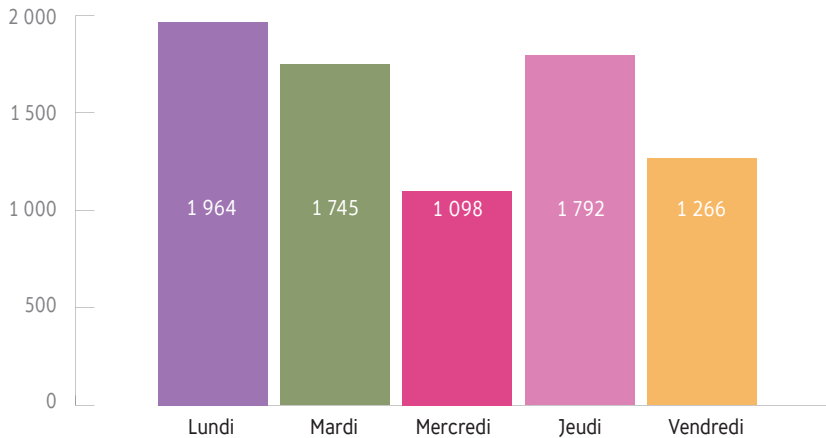
- dont
- > 19 797 pour le service instruction
- > 11 787 pour la facturation

soit une moyenne de 2 632 appels par mois, avec un pic en été de plus de 3 000 appels sur les seuls mois de juillet et août.

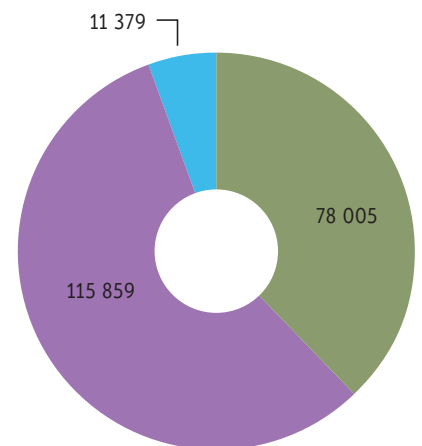


73 496 abonnements

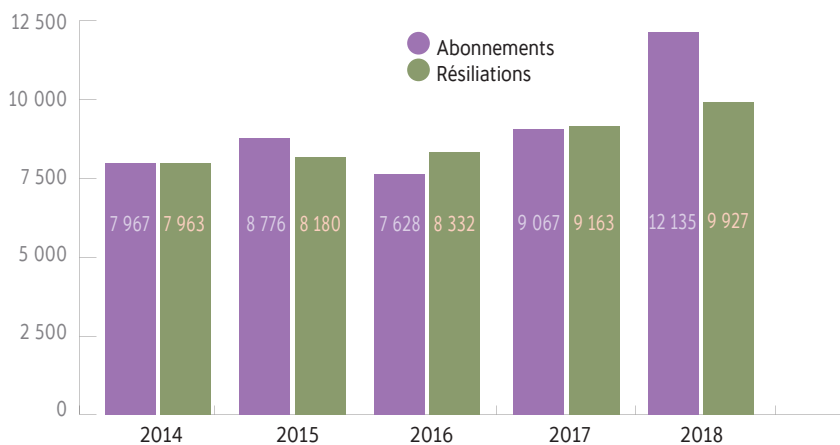
Nombre de personnes accueillies pour les instructions de dossiers (fermeture du Service des Eaux les mercredi et vendredi matin)



Nombre de factures émises sur 2018



Mouvements des abonnés



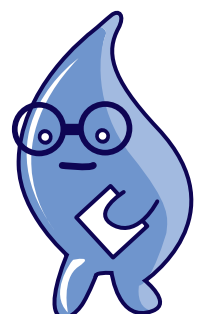
- Factures mensualisées
- Factures bisanuelles
- Nouveaux abonnés et résiliations, FSL, travaux, industriels...

Dossiers « médiation de l'eau »

Au cours de l'année 2018, 16 dossiers ont été ouverts auprès de la Médiation de l'eau, 11 ont été clôturés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de litige avec les Services des Eaux de l'agglomération, les abonnés peuvent saisir la Médiation de l'eau. Tiers extérieur au litige, la Médiation de l'eau facilite son règlement amiable portant sur l'exécution d'un service d'eau ou d'assainissement opposant un consommateur aux Services



PARTIE 2

Eau potable

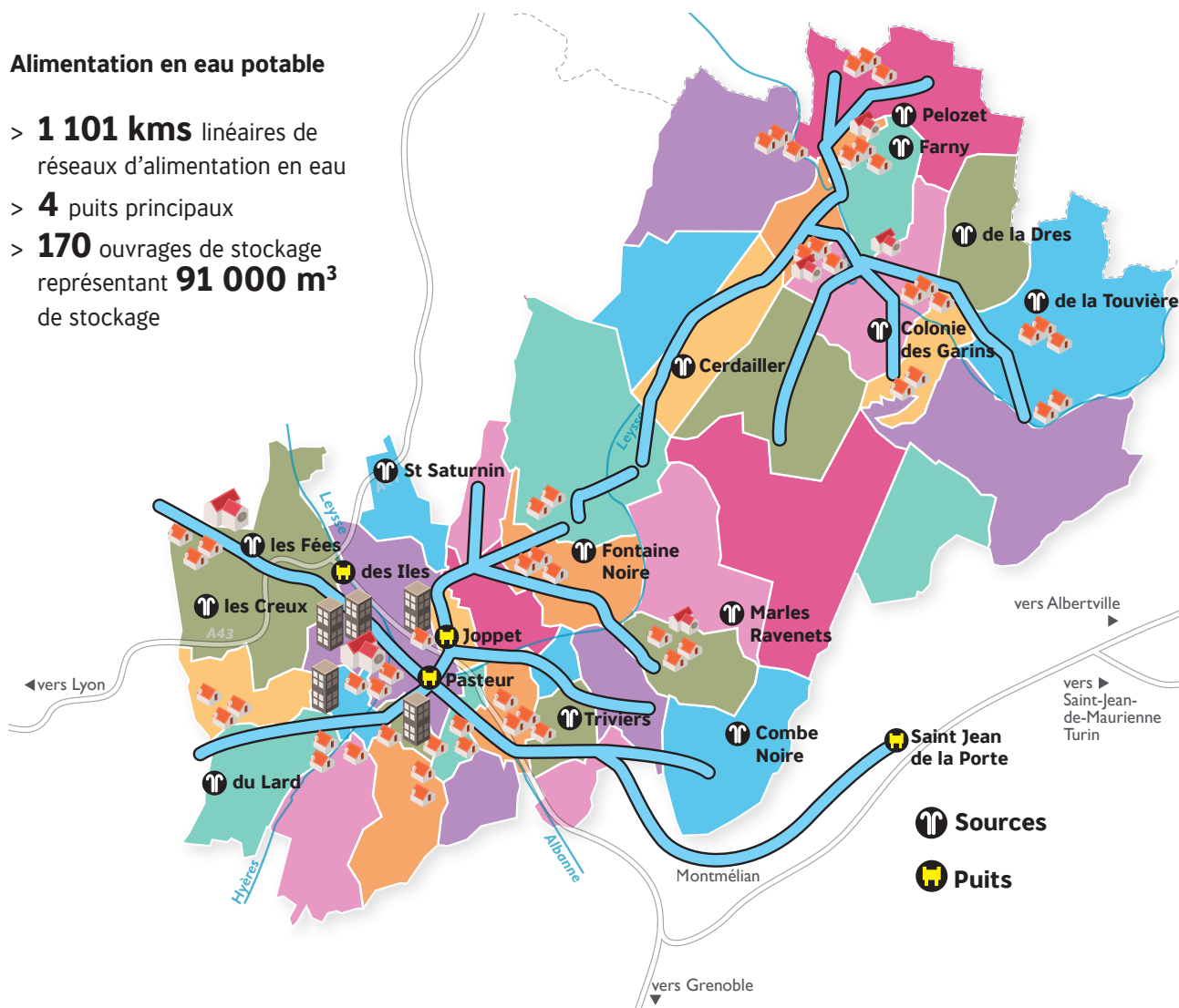
Politique

L'alimentation en eau potable est un enjeu primordial de santé publique. L'agglomération a à coeur de mettre quotidiennement tout en oeuvre pour distribuer une eau de très bonne qualité. Une surveillance accrue est réalisée dès la ressource jusqu'à la distribution en passant par la production. L'ensemble du processus d'alimentation en eau potable est sous contrôle permanent.

Patrimoine

Alimentation en eau potable

- > **1 101 kms** linéaires de réseaux d'alimentation en eau
- > **4** puits principaux
- > **170** ouvrages de stockage représentant **91 000 m³** de stockage



Données techniques / résultats des performances

Protection de la ressource

Les périmètres de protection des captages préservent la protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine contre des pollutions diffuses et accidentelles.

L'agglomération compte 45 captages sur la cluse de Chambéry qui ont fait l'objet d'une mise en conformité sur la base de cinq critères :

- > Rapport hydrogéologique (100% des captages)
- > Dossier d'enquête publique (100% des captages)
- > Déclaration Utilité Publique (100% des captages)
- > Réalisation des travaux (55,6 % des captages)
- > Suivi des pratiques (100% des captages).

Une étude est en cours sur le secteur des Bauges afin d'identifier les captages principaux. Un programme de régularisation des déclarations d'utilité publique est en cours à raison de 3 captages par an.

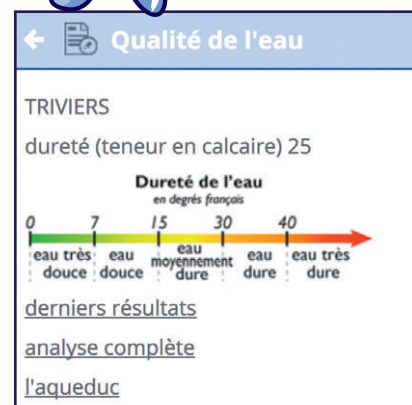
L'agglomération vous informe sur la qualité de l'eau de son territoire

Connectez-vous au site de l'agglomération et indiquez votre rue :

<https://www.grandchambery.fr/1170-connaître-la-qualité-de-l-eau.htm>

Vous pourrez ainsi accéder à la qualité de votre eau

Une carte interactive à
votre disposition pour
connaître la qualité de
votre eau



Surveillance de la qualité de l'eau

En tant que responsable de la production et de la distribution d'eau potable, l'agglomération a l'obligation d'effectuer une surveillance particulière se composant :

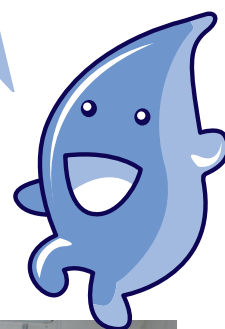
- > d'une vérification régulière des mesures prises pour protéger la ressource utilisée,
- > d'une vérification du fonctionnement des installations,
- > de la réalisation d'analyses effectuées en différents points en fonction des dangers identifiés dans le système de production et de distribution de l'eau.

Pour garantir une excellente qualité d'eau, l'agglomération réalise environ 1 000 analyses par an au lieu des 600 obligatoires, notamment le suivi des paramètres hydrocarbures et pesticides.

Le puits Pasteur, le puits des Iles, le puits de Saint Jean de la Porte et le Puits Joppet font l'objet d'un traitement par ultra-violet de manière à prévenir d'éventuelles pollutions bactériologiques passagères. Les quatre puits sont munis de dispositifs de chloration de secours.

En complément des périmètres de protection, des piézomètres de surveillance sont installés en amont des puits et des ouvrages de captages pour contrôler l'évolution de la qualité de l'eau brute. Un contrôle de la qualité par analyse biologique a également été ajouté au travers d'un dispositif spécifique appelé "Truitel".

La Nivolette, une eau à boire en toute confiance !



Nivolette
L'eau de Grand Chambéry



Eau distribuée – Pourcentage de conformité aux normes de potabilité

Bactériologie
98,81 % de conformité

Turbidité*
99,97 % de conformité

Nitrates
100 % de conformité

* turbidité = teneur d'un fluide en matières qui le troublent

Gestion des risques, notamment Plan de secours ORSEC

En 2016 et 2017, la Direction des Services des Eaux de l'agglomération a rédigé un plan de secours « opérateurs » conformément à la demande de l'Agence Régionale de la Santé suite à la mise en application du plan ORSEC départemental « eau potable ». Ces plans de secours permettent, en fonction de la nature de l'évènement et de sa localisation, de mettre en oeuvre les actions nécessaires pour éviter ou limiter les conséquences sur les usagers.

La production en eau potable

Dans l'agglomération, 88% de l'eau distribuée provient de puits principaux qui pompent l'eau dans les nappes phréatiques :



Puits des Iles
2.351.188 m³ extraits



Puits Joppet
1.955.092 m³ extraits



Puits Pasteur
2.198.293 m³ extraits



Puits St Jean de la Porte
1.998.741 m³ extraits

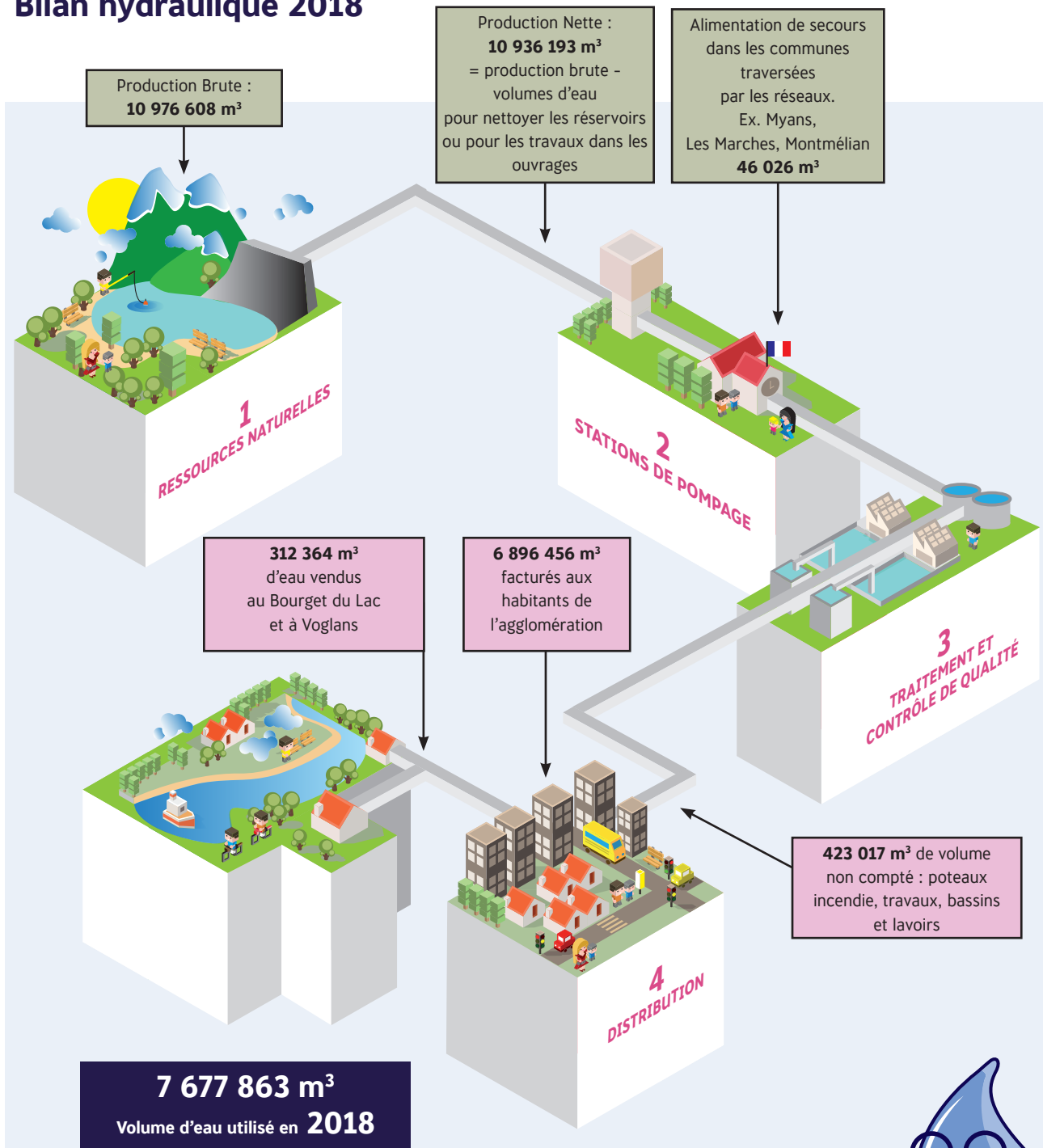


Les 12% restants proviennent de sources ainsi que de petits puits qui alimentent localement en eau potable certains hameaux ou villages. Certaines sources produisent peu mais restent très surveillées, comme tous les autres ouvrages de l'agglomération, comme par exemple, la source de Saint-Martin sur Vimines qui a produit 731 m³ d'eau potable en 2018.



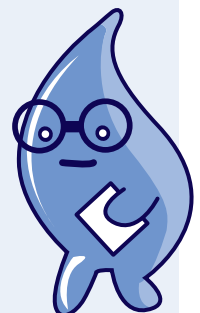
Puits de Barberaz
201.444 m³ extraits

Bilan hydraulique 2018



LE SAVIEZ-VOUS ?

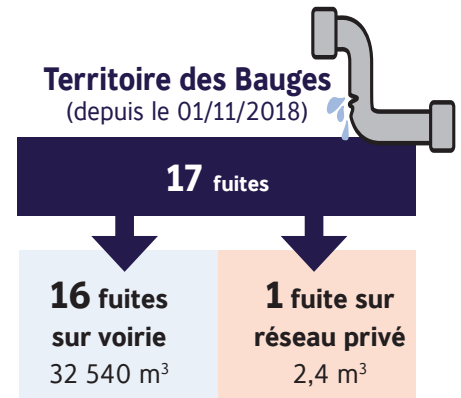
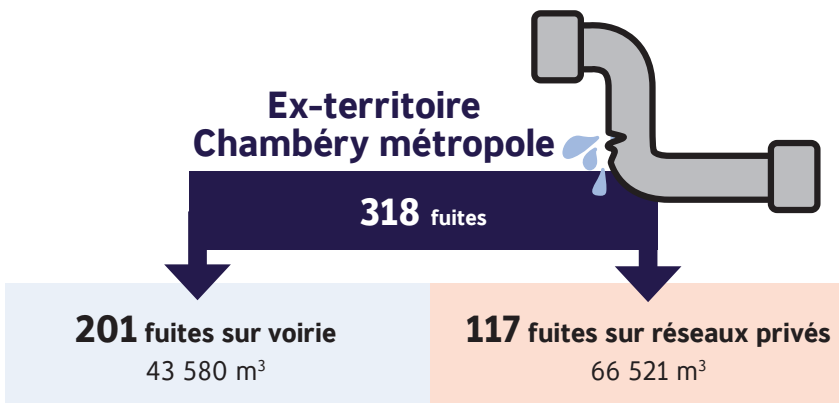
La réglementation impose au gestionnaire des Services des Eaux un seuil de rendement minimal*. Pour l'agglomération, ce seuil minimal est de 68,74 % alors que le rendement réel de l'agglomération est de 70,2 % !
Signe de notre engagement pour la qualité.



* Rendement minimal : indicateur de performance - Rapport entre le volume consommé et le volume d'eau introduit dans le réseau de distribution.

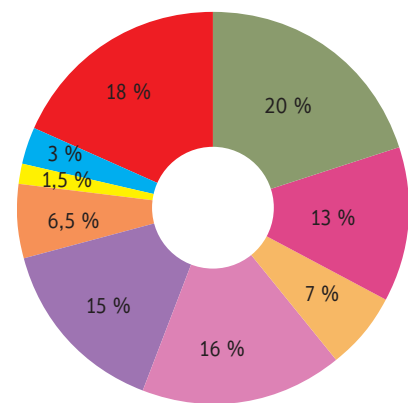
Points sur la gestion des fuites

L'agglomération veille à la bonne qualité de ses réseaux. A ce titre, elle effectue des actions préventives sur les fuites en effectuant des travaux de rénovation de ses réseaux. Elle intervient aussi sur les fuites pour les réparer en urgence.



L'ensemble des actions menées par les agents du pôle eau potable

Ce pôle est constitué de 55 agents. Ces agents interviennent sur plusieurs champs d'actions pour garantir une qualité d'eau constante.



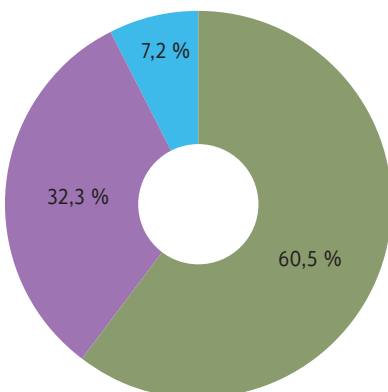
Des équipes techniques mobilisées

Les actions de maintenance

Les équipes techniques de l'agglomération interviennent quotidiennement pour effectuer deux types d'actions de maintenance :

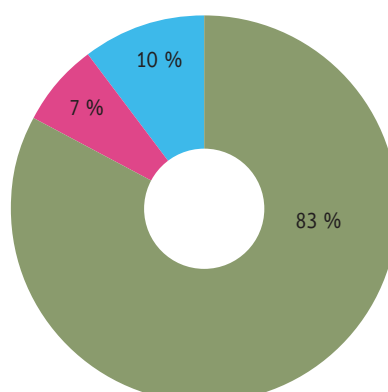
- > Actions préventives pour garantir la qualité des ouvrages,
- > Actions curatives dans le cadre d'interventions sur des évènements

Service production



- Préventif
- Curatif
- Travaux neufs/Améliorations

Service distribution



- Préventif
- Curatif
- Travaux neufs/Améliorations

Expérimentation de la télé-relève

L'agglomération a fait le choix, il y a plus de 15 ans, d'installer des compteurs avec des têtes émettrices. Depuis 5 ans, 90% des compteurs installés sont équipés de têtes émettrices. Ainsi l'agent releveur peut effectuer le relèvement par radio, directement depuis la rue, sans devoir pénétrer chez l'utilisateur.

La collectivité a souhaité faire évoluer cette technologie pour permettre une télé-relève, c'est-à-dire la mise en place d'un système moderne de relèvement de compteurs d'eau associant les technologies radio et internet.

Le pôle eau potable développe donc la télé-relève des compteurs d'eau des plus gros consommateurs, en substitution de la radio-relève existante. Celle-ci permet au vérificateur de récupérer à distance par un terminal mobile l'index de consommation qui sera ensuite transmis à la base de données.

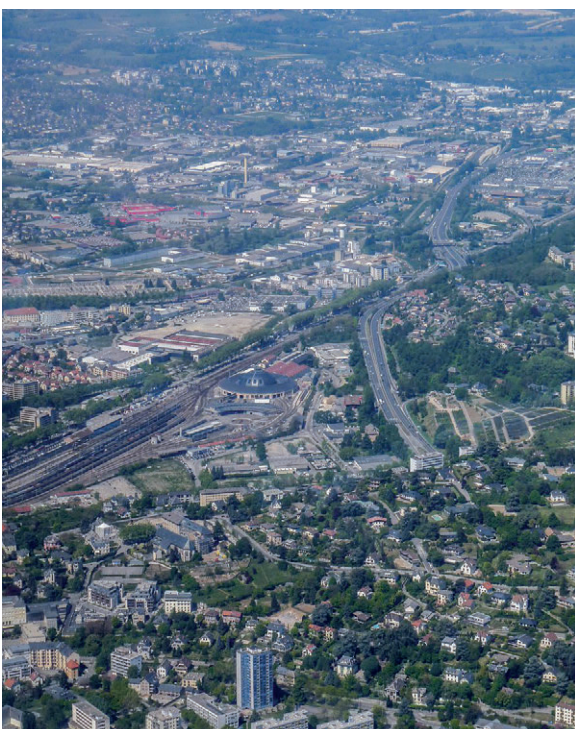
Une innovation technologique à votre service :

Avec la télé-relève le compteur peut être considéré comme « intelligent » car la lecture est non seulement réalisée à distance, mais également de manière automatique à une fréquence adaptée.



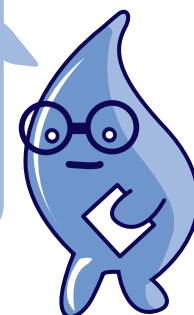
Cette innovation permet :

- > D'effectuer les relevés sans déranger l'utilisateur,
- > D'avoir des factures au réel et non plus estimées,
- > De suivre la consommation d'eau quotidiennement, outil particulièrement performant pour prévenir d'une fuite ou d'un dysfonctionnement de l'un des appareils.



LE SAVIEZ-VOUS ?

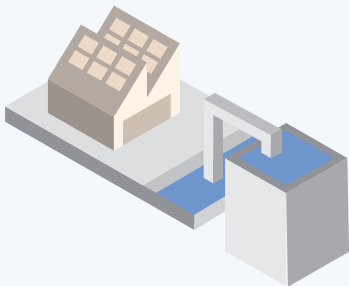
Les 500 plus gros consommateurs du territoire représentent 40 % de la quantité d'eau distribuée



Les chiffres clés

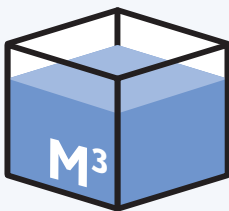


72 969 compteurs



10 976 608 m³
volume d'eau produit

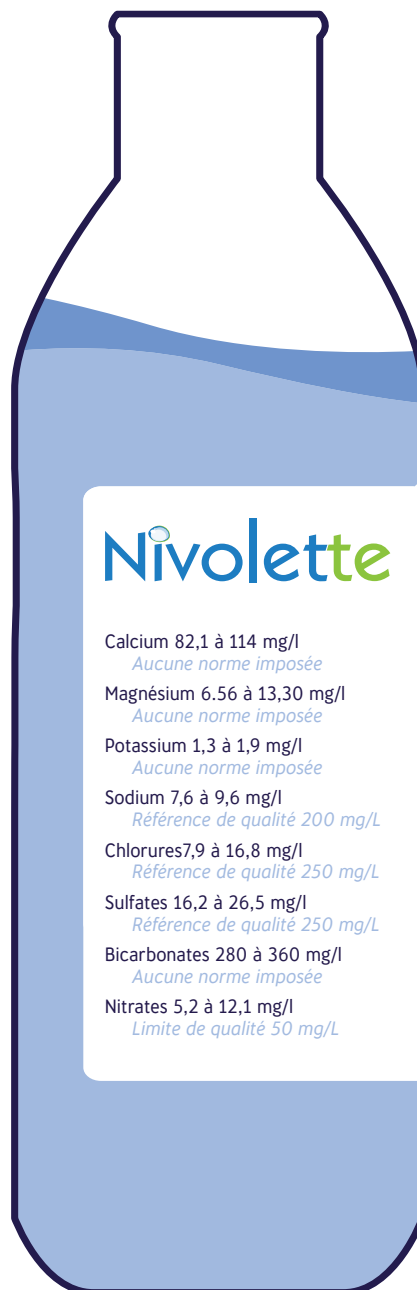
+10,52% par rapport à 2017



6 896 456 m³

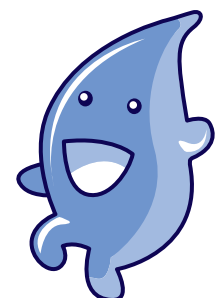
volume d'eau vendu
aux habitants de l'agglomération

Caractéristiques qualitatives de l'eau distribuée



LE SAVIEZ-VOUS ?

La production issue des nappes phréatiques, c'est-à-dire des puits représentent 88% de la production totale.



PARTIE 3

Assainissement

Politique

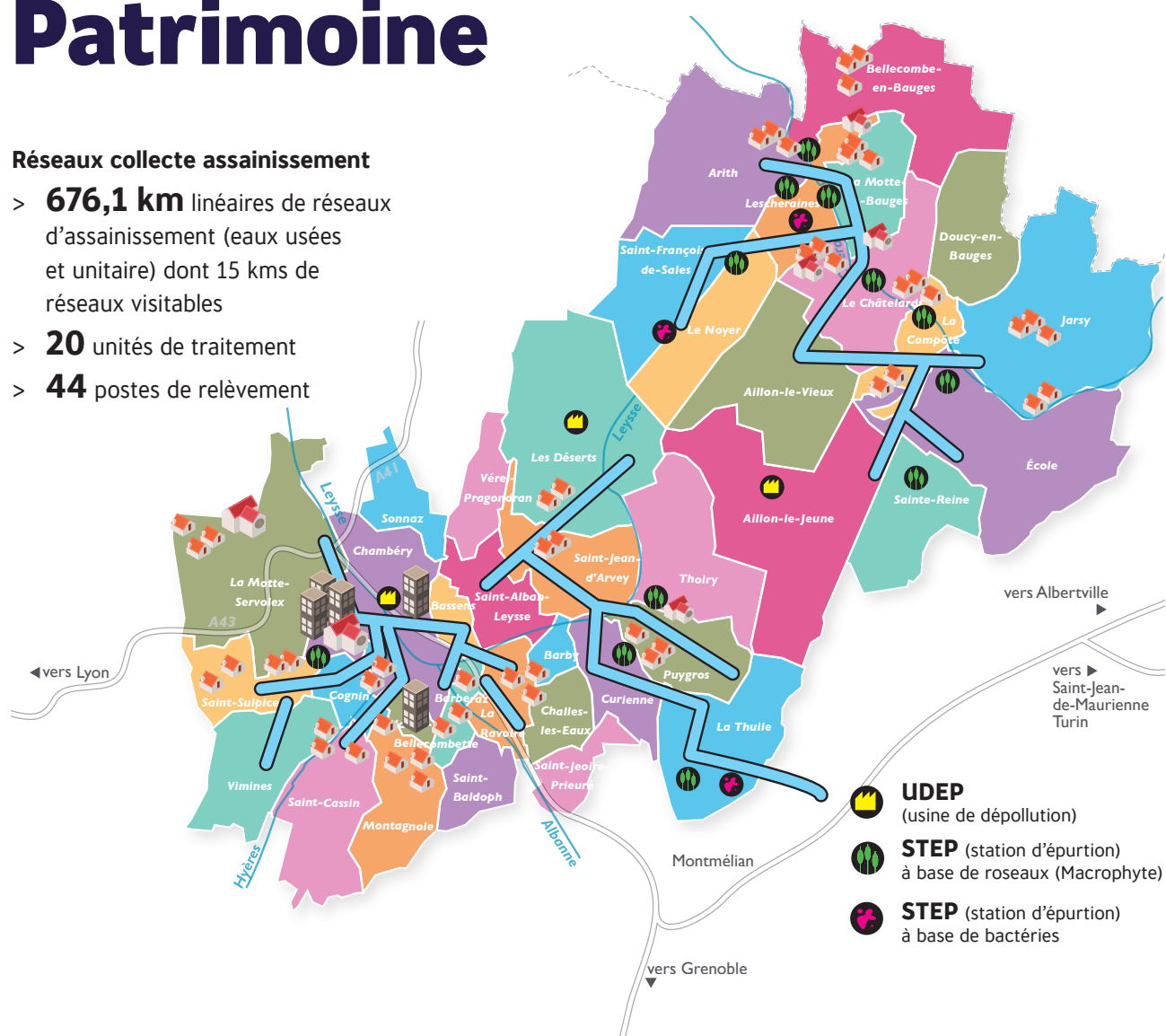
L'assainissement des eaux usées s'inscrit dans la lutte contre la pollution des milieux aquatiques. Les actions de l'agglomération ont pour objectif de rendre les eaux domestiques et industrielles usagées aptes à rejoindre le milieu naturel après épuration.

L'assainissement comprend la collecte des eaux usées, le traitement de ces eaux, le rejet au sein du milieu naturel et également la maîtrise des eaux pluviales.

Patrimoine

Réseaux collecte assainissement

- > **676,1 km** linéaires de réseaux d'assainissement (eaux usées et unitaire) dont 15 kms de réseaux visitables
- > **20** unités de traitement
- > **44** postes de relèvement



Données techniques / résultats des performances

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agglomération accompagne les entreprises dans la gestion de leurs eaux usées



Les eaux usées non domestiques

Les eaux usées non domestiques sont des eaux provenant d'une utilisation autre que domestique ou pluviale, issues notamment de tout établissement à vocation industrielle, commerciale ou artisanale. Le déversement de ces effluents est soumis à certaines conditions, notamment un prétraitement adapté et/ou une surveillance.

La mise en place d'un contrôle de ces rejets spécifiques permet de :

- > Prévenir et lutter contre les pollutions des cours d'eaux via les réseaux d'eaux pluviales ;
- > Protéger les ressources en eaux (sols, nappes) ;
- > Protéger et faciliter la collecte des eaux usées (rejets dangereux, obstructions, corrosions) ;
- > Améliorer et fiabiliser le traitement à l'usine d'épuration ;
- > Etablir une facturation de la prestation assainissement proportionnelle à la charge polluante et aux volumes rejetés.

Le cadre opérationnel

Les actions du Service des Eaux s'inscrivent dans le cadre de la 3^{ème} « opération collective Lac du Bourget », dispositif contractuel entre l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et les collectivités du bassin versant. Un nouveau contrat sera signé en 2019 pour la période 2019- 2021.

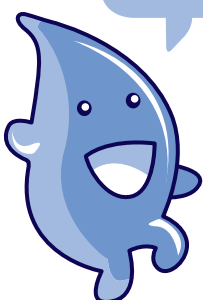
453 visites de contrôle ont été réalisées en 2018.

Etablissements à fort enjeu

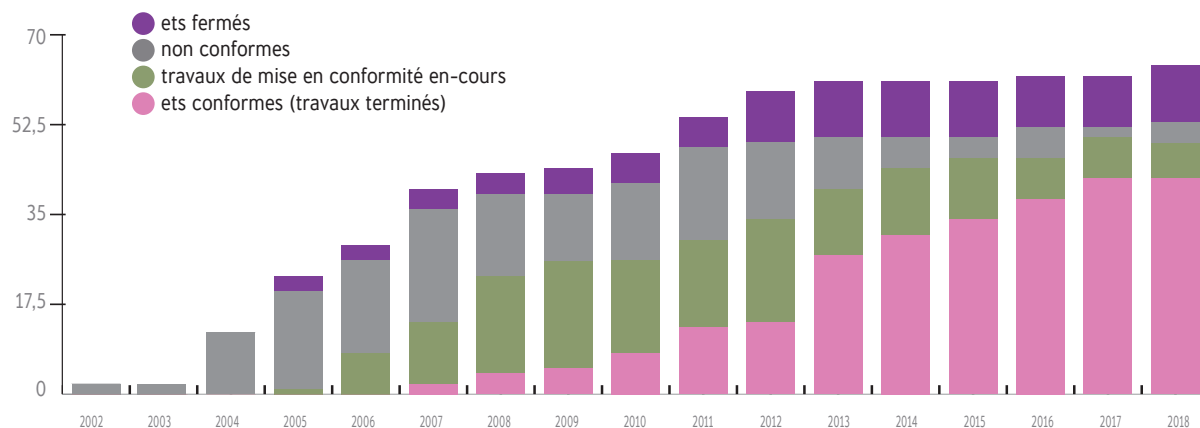
A fin 2018 sur 64 établissements prioritaires ciblés initialement, tous ont fait l'objet d'un diagnostic :

- > 42 établissements ont terminé les travaux de mise en conformité,
- > 8 sont en cours de conformité,
- > 3 doivent commencer les travaux (non conformes)
- > 11 établissements sont fermés ou ont arrêté l'activité générant les rejets.

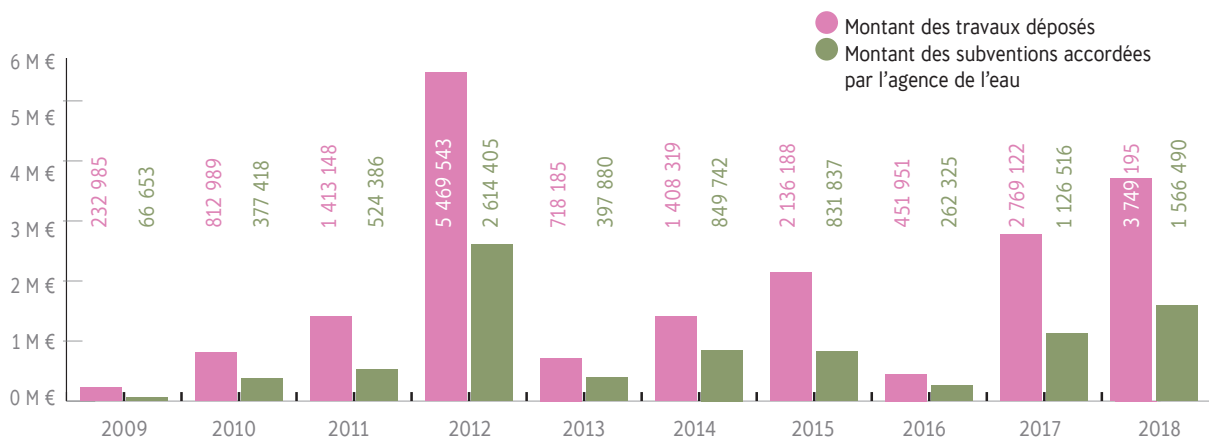
14 rejets accidentels ont fait l'objet d'une recherche de l'origine puis de son élimination, avec une mise en conformité.



Etablissements prioritaires (visés par une convention de déversement) Avancement diagnostics / mise en conformité



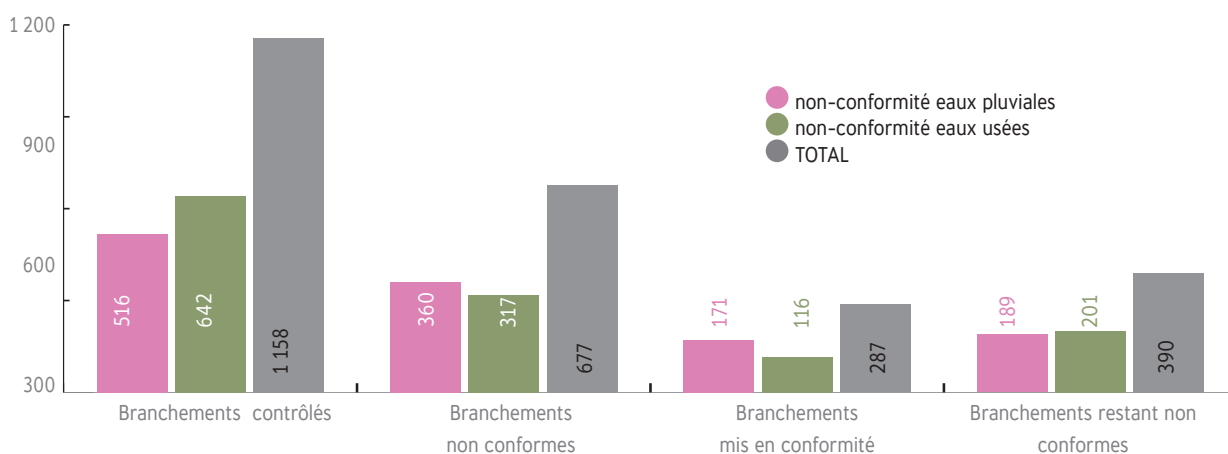
Travaux et subventions accordées aux entreprises



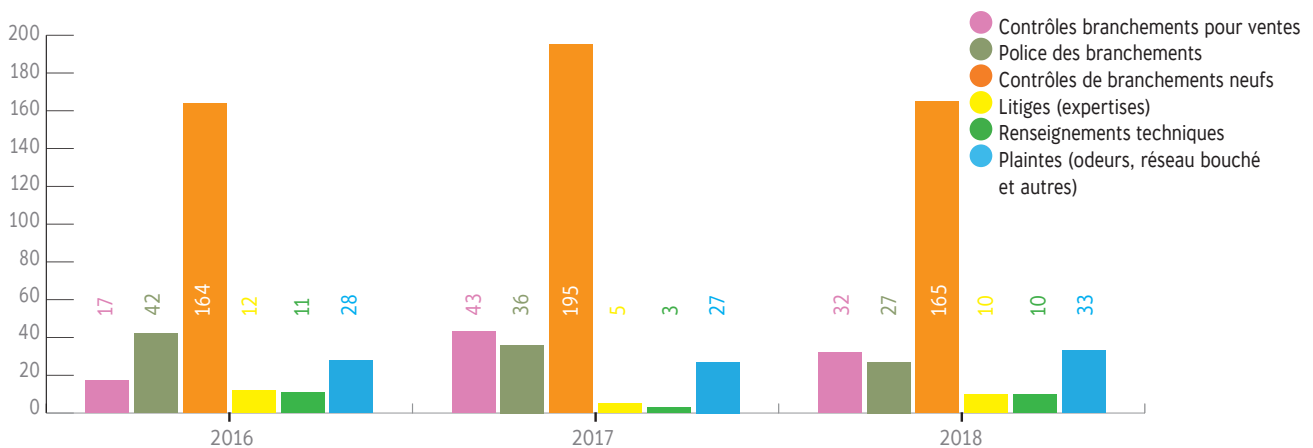
Les eaux usées domestiques

L'agglomération effectue ponctuellement des contrôles des branchements des eaux usées domestiques.

Bilan contrôle des branchements 1998 à 2018



Interventions sur les branchements



Contrôle des réseaux

Le contrôle des réseaux est une partie importante des actions menées par l'agglomération. Ces actions préventives s'effectuent de deux manières soit par des visites pédestres soit par des inspections vidéo.

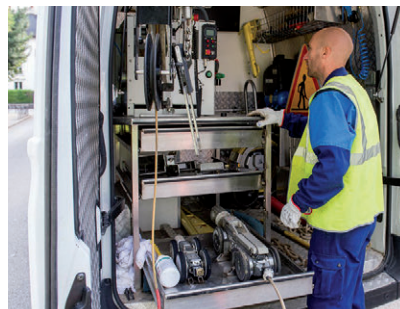
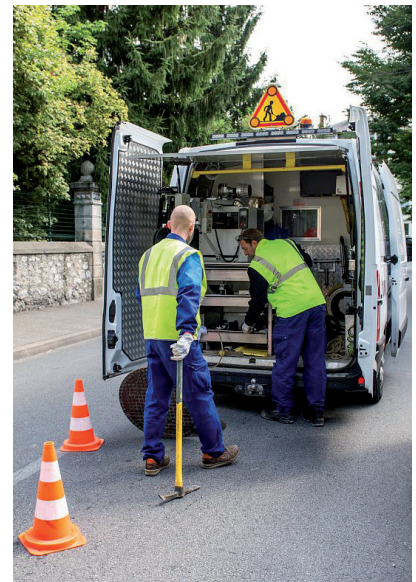
> Visite pédestre :

- Suivi des points noirs : Un point noir est un point critique du réseau avec une fréquence de curage supérieur à 1 an.
- Visite préventive : Toutes les communes font l'objet d'une visite pédestre préventive avec une périodicité de trois ans.

A cette occasion, tous les tampons d'eaux usées et d'eaux pluviales sont soulevés. Les regards et l'écoulement des effluents sont contrôlés.

> Inspection vidéo :

Le pôle assainissement de l'agglomération est équipée d'un véhicule d'inspection équipé de caméras pouvant inspecter des diamètres de réseaux allant de 100 mm à 1 000 mm.



Ces inspections ont pour but :

- > Un diagnostic du réseau : Ces contrôles sont effectués avant des travaux sur voiries ou pour des recherches d'eaux parasites.
- > La mise à jour du patrimoine : Ces interventions sont programmées suite au retour terrain des visites pédestres ou des débouchages.
- > Une dératisation : Ces interventions sont programmées en préventif sur le centre-ville de Chambéry avec 4 visites par an.

20 kms de linéaires inspectés dont :

14 kms de réseaux d'eaux usées

2,5 kms de réseaux unitaires

3,5 kms de réseaux d'eaux pluviales

251 branchements ont été repérés et mis à jour dans la cartographie

Entretien des réseaux

Le pôle assainissement de l'agglomération est équipée de deux véhicules hydro-cureurs et d'un véhicule avec une pompe haute pression, utilisés pour le curage ainsi que pour le débouchage des réseaux de diamètres pouvant aller de 100 mm à 1 000 mm.

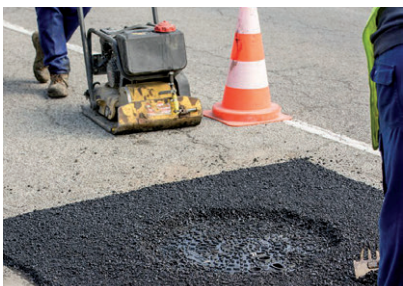
Ces nettoyages concernent :

- > Les points critiques du réseau
- > Les curages préventifs suite aux visites pédestres et/ou aux inspections vidéo.
- > Les entretiens des postes de relèvement : Des tournées hebdomadaires sont programmées pour le nettoyage des postes de relèvement. Différents contrôles sont effectués lors de ces visites. Une auto surveillance est mise en place avec un suivi journalier du fonctionnement des pompes.



82	kms de curage préventif
39	interventions de débouchage sur collecteurs public d'eaux usées et d'eaux pluviales
10	interventions de débouchage sur branchement
2 043	grilles de chaussées ont été nettoyées
2 124	grilles et 185 puits perdus ont été sous-traités

Travaux sur réseaux



104 tampons ont été changés sur les réseaux eaux usées et unitaires par le service Assainissement de l'agglomération contre 271 en 2017. 47 tampons ont été changés sur les réseaux d'eaux pluviales

Traitement des eaux usées

A quoi sert une usine de dépollution des eaux ?

Une usine de dépollution est un ensemble d'équipements situés au débouché d'un réseau public de collecte et de transport des eaux usées, assurant l'épuration plus ou moins poussée des eaux usées et pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel (Lac du Bourget et Rhône).

Une usine de dépollution (UDEP) comprend différentes étapes de traitement :

- > prétraitements (dégrillage-tamassage, dessablage, déshuilage)
- > décantation (ou traitement physico-chimique)
- > traitements biologiques rejet des eaux épurées au milieu naturel
- > traitement et valorisation des boues d'épuration
- > traitement et valorisation d'apports extérieurs (matières de vidange, graisses, produits de curage, boues d'autres stations)
- > traitement des odeurs.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pôle assainissement du Service des Eaux gère :

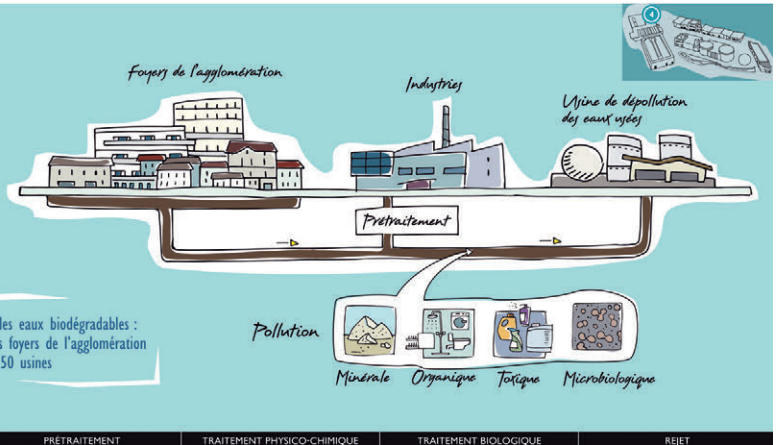
- > l'usine de dépollution des eaux
- > 2 stations de dépollution moyenne (La Féclaz et les Aillons) traitant les eaux pour un équivalent habitants supérieur à 2 000
- > 2 stations biologiques (lit bactérien ou aération)
- > 13 stations macrophytes (dont 8 dans les Bauges)
- > 2 décanteurs

Origines et composition de l'eau usée



Qu'est-ce que l'eau usée ?

L'usine traite les eaux biodégradables :
 • de 95% des foyers de l'agglomération
 • de plus de 50 usines



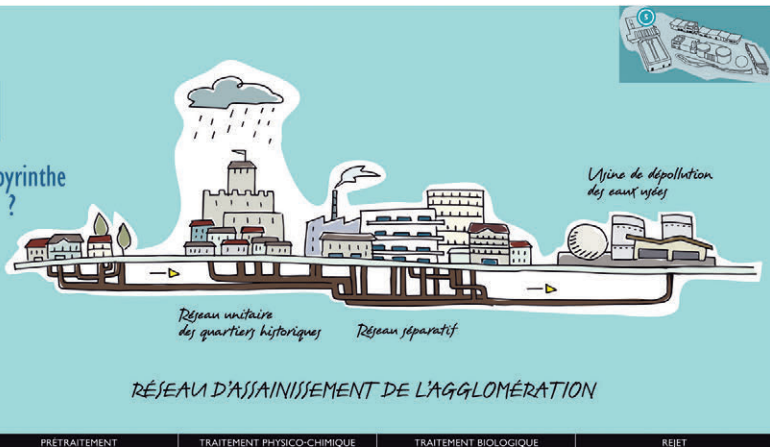
ARRIVÉE DES EAUX USÉES	PRÉTRAITEMENT	TRAITEMENT PHYSICO-CHIMIQUE	TRAITEMENT BIOLOGIQUE	REJET
------------------------	---------------	-----------------------------	-----------------------	-------

Collecte et stockage des eaux usées



Quel est ce labyrinthe sous nos pieds ?

Près de 600 km de réseaux :
 • moins de 100 km de réseaux unitaires
 • environ 500 km de réseaux séparatifs
 • une trentaine de postes de refoulement



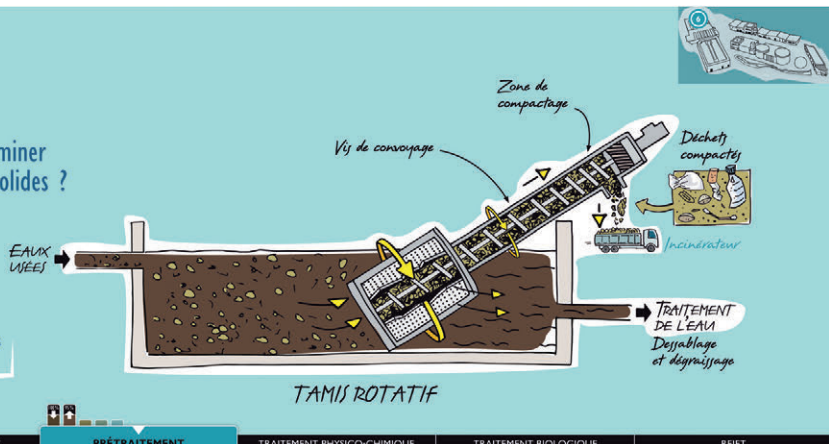
ARRIVÉE DES EAUX USÉES	PRÉTRAITEMENT	TRAITEMENT PHYSICO-CHIMIQUE	TRAITEMENT BIOLOGIQUE	REJET
------------------------	---------------	-----------------------------	-----------------------	-------

Tamisage



Comment éliminer les déchets solides ?

Tamiser pour éliminer les déchets de plus de 6 mm



ARRIVÉE DES EAUX USÉES	PRÉTRAITEMENT	TRAITEMENT PHYSICO-CHIMIQUE	TRAITEMENT BIOLOGIQUE	REJET
------------------------	---------------	-----------------------------	-----------------------	-------

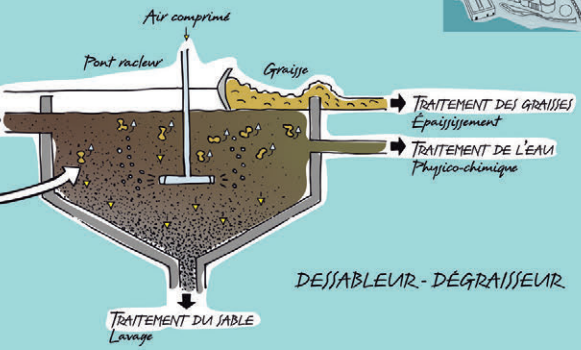
Dessablage et dégraissage



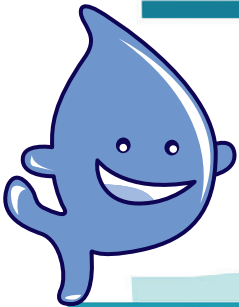
La couche de gras en moins et débarrassée du sable... Ça commence à aller mieux !

Comment éliminer les sables et les graisses ?

- Dessabler pour :
- éviter les dépôts dans les canalisations
 - protéger les dispositifs mécaniques contre l'abrasion
- Dégraissier pour permettre le traitement biologique



ARRIVÉE DES EAUX USÉES PRÉTRAITEMENT TRAITEMENT PHYSICO-CHIMIQUE TRAITEMENT BIOLOGIQUE REJET



Le traitement physicochimique élimine environ 40 à 50 % de la pollution d'entrée.

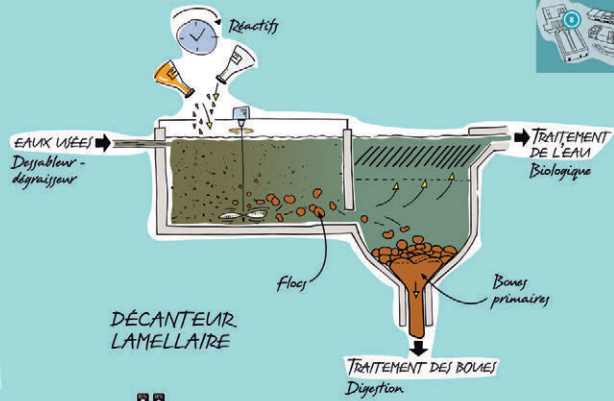
Coagulation-floculation et décantation



Une dose de chimie et un peu de patience pour poursuivre le nettoyage !

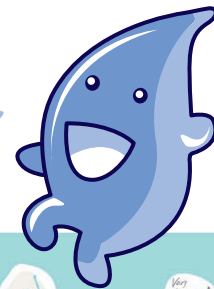
Comment éliminer les petites matières en suspension ?

- Ajout de réactifs chimiques pour :
- agglomérer en floes les petites particules en suspension
 - former les boues primaires



ARRIVÉE DES EAUX USÉES PRÉTRAITEMENT TRAITEMENT PHYSICO-CHIMIQUE TRAITEMENT BIOLOGIQUE REJET

L'ensemble de ces traitements permet de répondre aux normes environnementales. Les traces de pollution qui restent en sortie de station sont assimilables et dégradables par la faune et la flore du milieu récepteur qui est le Rhône sans impact sur ce milieu.



Restitution de l'eau traitée au milieu



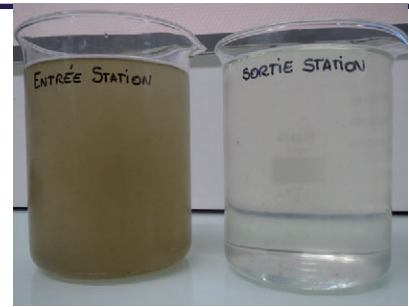
Me voici propre et prête pour le grand saut dans le Rhône... Fin du voyage !

Où va l'eau traitée ?

Afin de préserver le lac du Bourget, l'eau sortant de l'usine est acheminée vers le Rhône par une galerie creusée à travers le massif de l'Épine



ARRIVÉE DES EAUX USÉES PRÉTRAITEMENT TRAITEMENT PHYSICO-CHIMIQUE TRAITEMENT BIOLOGIQUE REJET



Le traitement des eaux usées

La pollution d'une eau est définie en grande partie par trois paramètres :

MEST

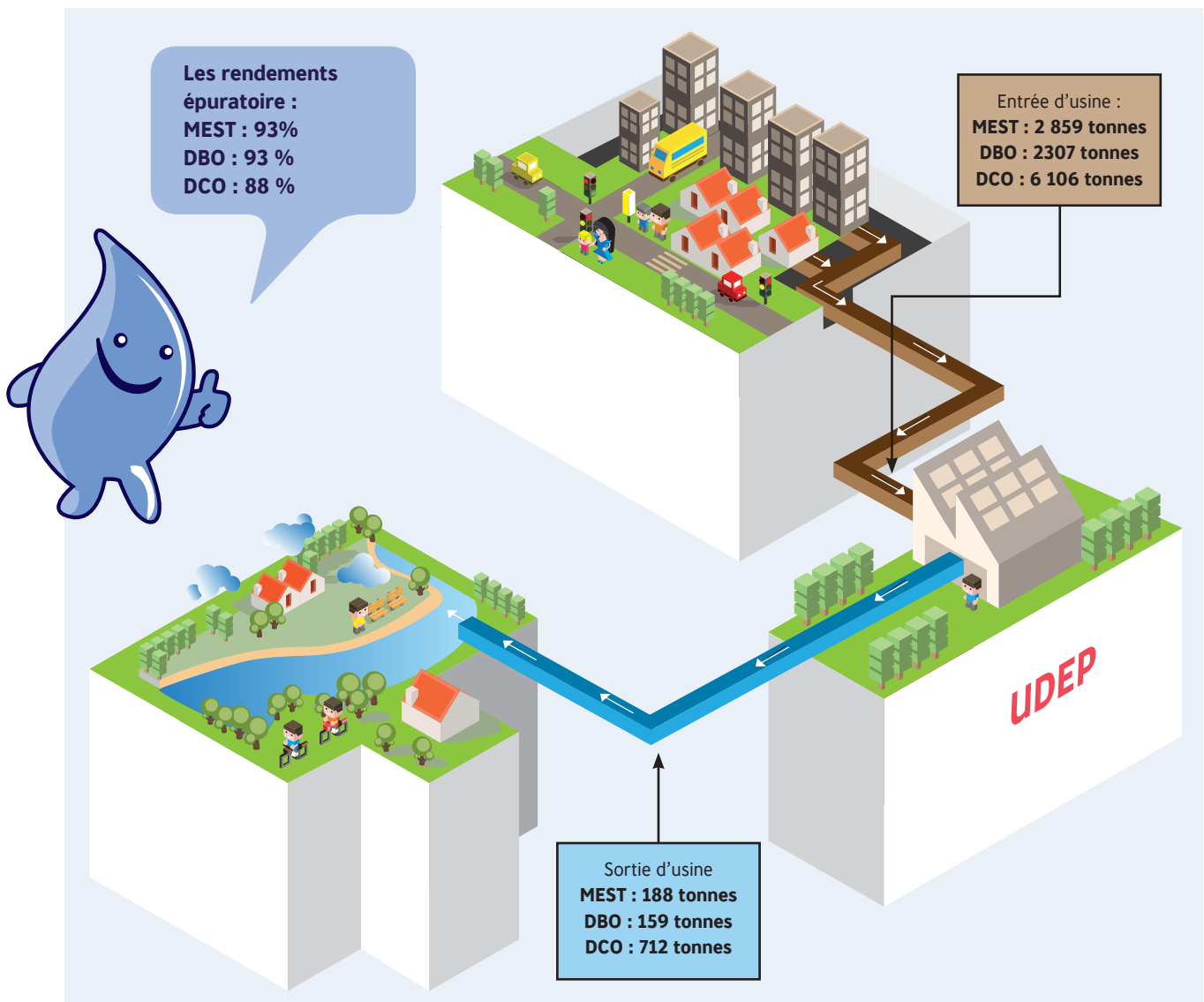
La Matière En Suspension Totale, correspond à des particules en suspension et des débris dans l'eau

DCO

La Demande Chimique en Oxygène, est une mesure globale des matières organiques et de certains sels minéraux oxydables présents dans l'eau.

DBO

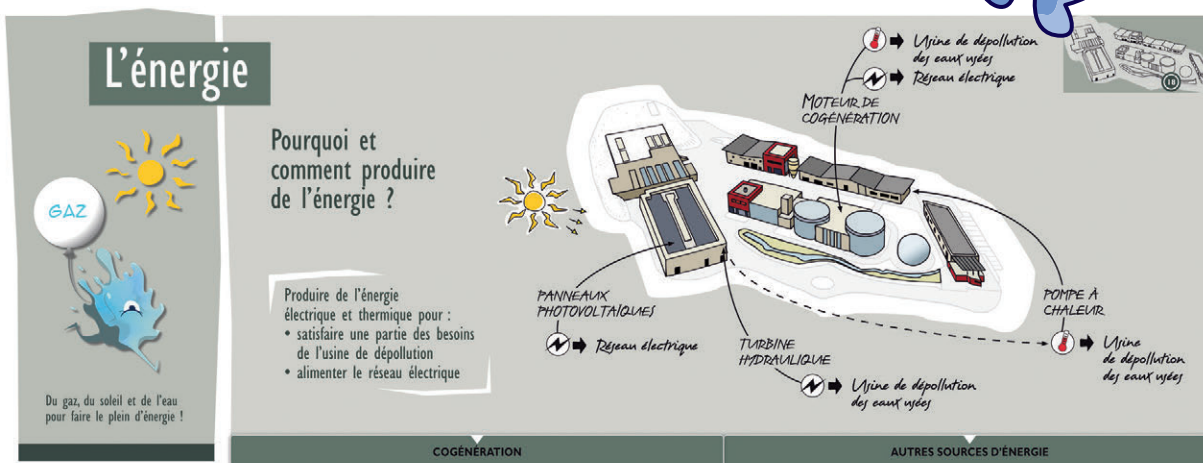
La Demande Biologique en Oxygène, ne prend en compte que les matières organiques biodégradables. C'est une pollution plus facilement dégradable.



L'UDEP consomme 8 006 352 kW.
Elle produit dans le même temps : 3 124 464 kW
d'électricité par la cogénération du biogaz
et par ses installations photovoltaïques.
Cette production est revendue.



Une usine qui traite les eaux usées et qui produit de l'électricité



L'assainissement non collectif (SPANC)

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif, a pour compétences :

- > le contrôle de conception et de réalisation des installations d'assainissement non collectif
- > le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages
- > la prestation d'entretien des ouvrages
- > l'accompagnement des usagers dans la réhabilitation de leurs ouvrages
- > le contrôle de conformité lors des ventes.



3 216 installations
sont en assainissement
non collectifs dont 920
sur le territoire des Bauges



En 2018, 50 opérations d'entretiens ont été réalisées

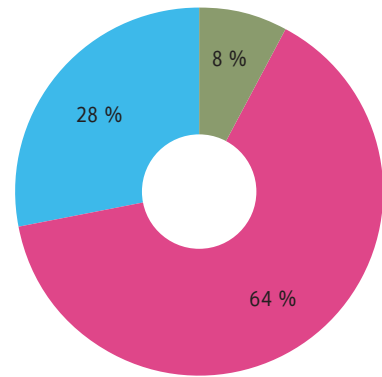
Prestations d'entretien des ouvrages

Dans le cadre de la compétence « entretien des installations d'assainissement non collectif », l'agglomération propose aux usagers une prestation d'entretien de leurs ouvrages.

3 types de prestation sont proposés aux usagers :

- > La vidange ponctuelle de leur installation réalisée dans le cadre de tournée regroupée à plusieurs usagers.
- > La vidange ponctuelle de leur installation réalisée hors tournée.
- > La vidange définitive avant raccordement de leur installation.

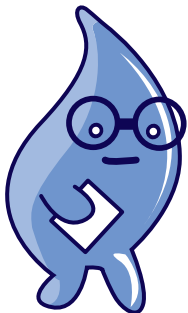
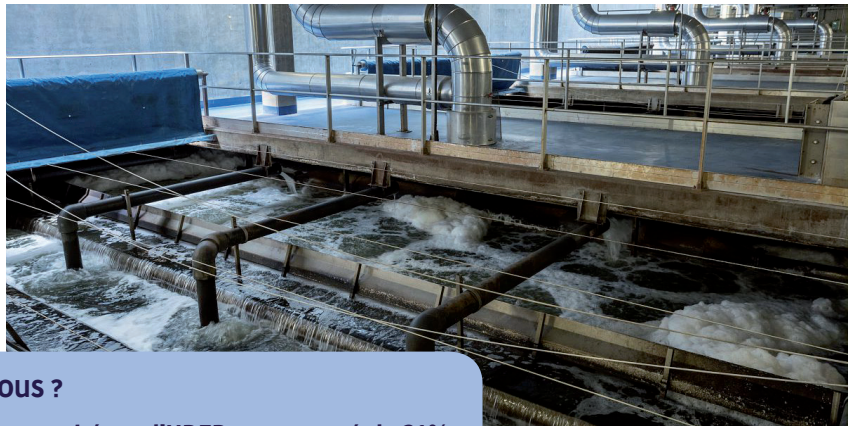
Type de prestation réalisée



- Vidange définitive
- Vidange en tournée
- Vidange hors tournée

Les faits marquants

Optimisation du traitement de l'azote à l'UDEP par la mise en place d'une procédure spécifique de prise en compte des retours en tête de station des eaux extraites des centrifugeuses de la filière boue.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le volume d'eau traité par l'UDEP a augmenté de 31% par rapport à 2017, conséquence d'une pluviométrie très importante sur le premier trimestre.

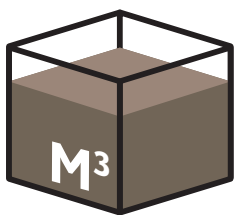
Les premiers mois de 2018 montrent une pluviométrie importante par rapport à 2017



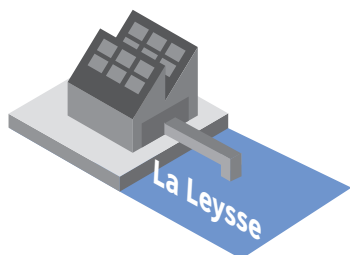
Pluviométrie Buisson Rond (mm)

	2017	2018
janvier	35,6	180,4
février	92,2	47
mars	71,4	128,8
avril	37,6	22
mai	106	91,2
juin	98,4	60,6
juillet	60,8	50,2
août	124	83,2
septembre	32,6	40,6
octobre	29,2	77
novembre	81,8	62
décembre	137,8	155

Les chiffres clés



14 478 483 m³
volume traité à l'UDEP
11 034 169 m³ en 2017



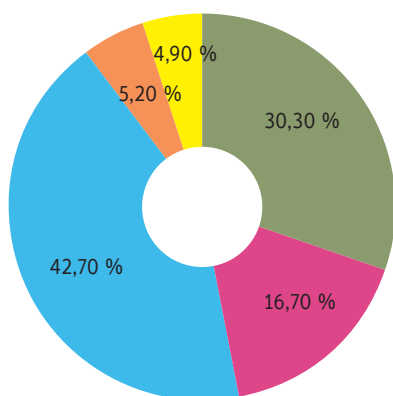
183 710 m³
rejetés à la Leysse
après traitement



488 170 m³
rejetés dans les déversoirs
d'orages

491 875 m³
rejetés dans les déversoirs
d'orages et les déversoirs
d'orage poste de relèvement

Des équipes techniques mobilisées



- Contrôle réseaux
- Travaux interne sur réseau
- Entretien réseaux
- Entretien espaces verts
- Gestion de service



PARTIE 4

Opérations

gestion du patrimoine

Politique

La Direction des Services des Eaux de l'agglomération souhaite maintenir son patrimoine à un niveau élevé de service. Des ouvrages de bonne qualité garantissent un rendement plus important et un taux de fuites limité.

Le taux moyen de renouvellement est supérieur à 1% soit environ 10 kilomètres linéaires de réseaux rénovés pour un budget de l'ordre de 4,3 millions d'euros.

La gestion patrimoniale s'articule autour de trois axes :

- > Inventaire et connaissance du patrimoine : le Système d'Information Géographique (SIG)

- > Gestion et maintien du patrimoine existant : les études et les travaux
- > Création et évolution du patrimoine : l'instruction et le contrôle des projets d'aménagement

Patrimoine

Pour l'ensemble des territoires de Chambéry et des Bauges

(données valeurs à neuf)

La valeur patrimoniale des ouvrages et réseaux est estimée à environ 905 millions d'€, décomposé comme suit :

- > Eau potable : 291 millions d'euros pour 1 100 kms de réseaux, 100 millions d'euros pour les ouvrages (stockage réservoirs 60 000 m³, système traitement, surpresseurs, etc...)
- > Assainissement : 422 millions d'euros pour 676 kms de réseaux eaux usées, réseaux unitaire et eaux pluviales, 92,2 millions d'euros pour les ouvrages de traitement (UDEP, STEP) et poste de refoulement.

Données techniques / résultats des performances



DÉPENSES INVESTISSEMENT 2018

4 359 912,24 HT

Budget eau potable

3 028 003,88 € HT

Budget Assainissement

+ BSR 3 852 921,24 € HT

Cela représente une cinquantaine d'opérations en travaux ou en études dont les plus représentatives sont :



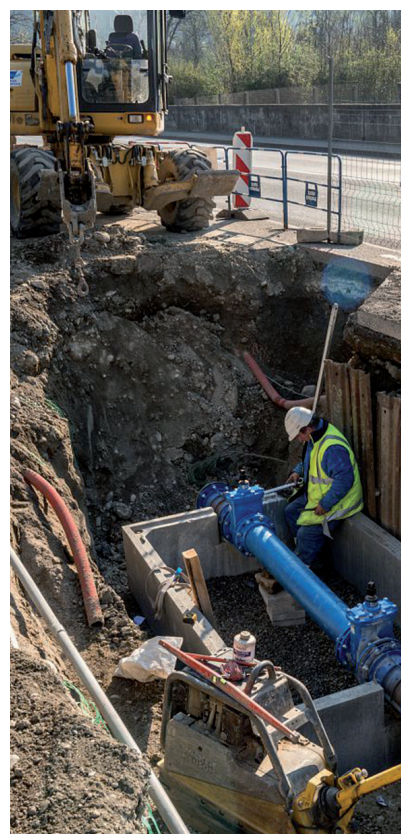
EN ÉTUDES

Eau Potable :

- > Chaîne du Puits des Iles : dans le cadre du Plan Global Ressource en Eau (PGRE), renforcement de la conduite d'adduction en DN 300 entre le Réservoir de Bataillarde et le Tremblay, Commune de La Motte Servolex
- > Restructuration du réseau de distribution UDI du Mollard, communes de Bassens et St Alban Leysse
- > Etudes diagnostic de l'ensemble des captages des Bauges et procédures administratives sur les périmètres de protection
- > Etudes des secours du réseau d'eau potable, communes des Bauges et Les Déserts

Assainissement:

- > Rénovation collecteurs des périmètres des Puits des Iles et Joppet
- > Rénovation collecteur unitaire centre ancien Chambéry
- > Diagnostic des Stations d'épuration (STEP) du plan d'eau de Lescheraines (raccordement sur réseau de la STEP de la Madeleine)
- > Modélisation du système d'assainissement sur les communes de Cognin et La Motte Servolex





LES TRAVAUX

EAU POTABLE

- > Le taux de renouvellement 2018 est de **1.08 %** soit 10,8 kms linéaires
- > Pour un montant global de **4 359 912, 24 €**



CRÉATION CHAMBRE DÉBITMÈTRE

Le SDE a créé 23 chambres de comptage sur les communes de Chambéry et La Motte Servolex pour répondre à plusieurs objectifs :

- > rendement de 80% à l'horizon 2020
- > faciliter la recherche de fuite par une arborescence de comptage et visualisation rapide des secteurs défaillants.

199 989 € HT



RÉSERVOIR CHALLOT

Réalisation d'une seconde cuve de 500 m³ au réservoir de Challot à Chambéry.

280 000 € HT



CHEMIN DES CHARMETTES :

Réhabilitation d'une canalisation d'eau potable par technique sans tranchée chemin des Charmettes à Chambéry sur 900 mètres en PEHD RC 160 mm.

269 866 € HT



AVENUE GÉNÉRAL CARTIER

Renouvellement du réseau d'eau potable avenue Général Cartier à Chambéry sur 560 mètres en Fonte Ductile 150 mm.

146 887 € HT



FAUBOURG MONTMÉLIAN

Renouvellement du réseau d'eau potable Faubourg Montmélian entre la place Paul Chevalier et Quai du 11 novembre à Chambéry sur 270 mètres en Fonte Ductile 150 mm.

177 145 € HT



LESCHERAINES / LE NOYER

Maillage eau potable du secteur du Mont bas à Le Noyer avec le Crozet à Lescheraines, pose de 800 ml de PEHD dn 125mm, technique sous tranchée avec entreprise SASSI TP : **210 000 € HT**

Permet l'alimentation du secteur du Crozet via le réseau de la commune de Le Noyer, et permet l'abandon de la source de Vavin et le réservoir du Crozet.



AILLON LE JEUNE

Maillage eau potable entre Aillon station et le chef-lieu, soit pose de 200 ml de fonte ductile dn100mm, Entreprise Aillon TP : **95 000 € HT**

Remplace le précédent maillage traversant Le Nant d'Aillon (cours d'eau) qui était hors service.



LES TRAVAUX

ASSAINISSEMENT

1 568 ml ont été renouvelés correspondant à **60%** du budget assainissement
Le montant global des travaux est de **2 876 284,12 €** hors BSR
(avec BSR 6 729 205,36 €)



RÉNOVATION DU COLLECTEUR FAUBOURG MONTMÉLIAN

Réhabilitation du collecteur unitaire et visitable, faubourg Montmélian, de la place d'Italie à la place Paul Chevallier, à Chambéry. 732 ml.

1 842 000 € HT



RUE BADIN POSE GRÉ

Renforcement d'un collecteur unitaire rue Adrien Badin à Cognin sur 160 mètres en Grès 400 mm.

166 020,54€ HT



CURIENNE BOYAT

Création d'un réseau d'assainissement collectif pour le raccordement des hameaux de Fonet et Boyat à Curienne.

477 031 € HT



CHEMIN DES PERVENCHES

Suite à des problèmes d'infiltration chez des particuliers, rénovation du réseau d'eaux usées sur 135 ml.

143 766 € HT

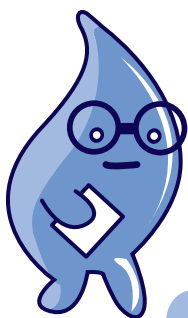
Les faits marquants

Protéger l'environnement et limiter les déversements en milieu naturel des eaux usées et eaux pluviales, c'est l'objectif de la construction d'un bassin de stockage / restitution des eaux unitaires par temps de pluie. Lors de fortes précipitations, l'usine de dépollution de Chambéry n'arrive pas toujours à absorber l'ensemble des flux à traiter, une partie est alors rejetée dans la nature. Un chantier d'ampleur, débuté en mai dernier pour une livraison à l'automne 2019, qui aboutira à la création d'un bassin de délestage de 8 000 m³.

Mieux stocker les eaux pour mieux protéger l'environnement

Lors de grosses précipitations, le volume d'eaux usées et d'eaux pluviales est trop important pour être intégralement traité par l'usine de dépollution des eaux usées, et une partie est rejetée en milieu naturel via les déversoirs d'orage.

L'objectif du bassin de stockage et restitution des eaux, est de créer un bassin de délestage qui permet de conserver 8 000 m³ d'eaux usées et pluviales, et de les traiter dans un second temps, une fois que l'usine de dépollution de Chambéry (UDEP) est en capacité d'absorber ce flux, hors période de grosses précipitations. Le but affiché de protection de l'environnement permet ainsi de limiter les déversements à la Leysse et au lac du Bourget en temps de pluie, et ainsi de protéger les milieux naturels.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En chiffres

Projet financé par Grand Chambéry et subventionné par l'Agence de l'eau

Coût global du projet : 11 000 000 €

Subventions de l'Agence de l'Eau : 6 500 000 €



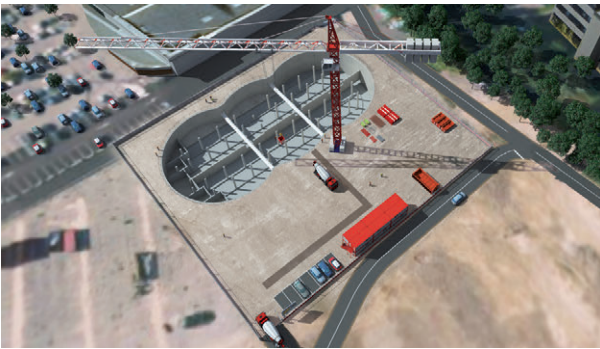
PHASE 1 : RÉALISATION DE LA PAROI MOULÉE DU BASSIN

Cet ouvrage en béton armé coulé directement dans le terrain sera l'enceinte définitive du bassin



PHASE 2 : TERRASSEMENT DU BASSIN

En phase de terrassement, deux butons seront mis en place entre les lobes en partie haute du bassin. Puis le terrassement est repris jusqu'au fond de fouille.



Etape 2 : Poteaux et voiles

Les poteaux serviront de support pour le canal et la dalle de couverture. Les voiles servent de séparation entre les 2 compartiments de stockage du bassin.



Etape 4 : Dalle de couverture

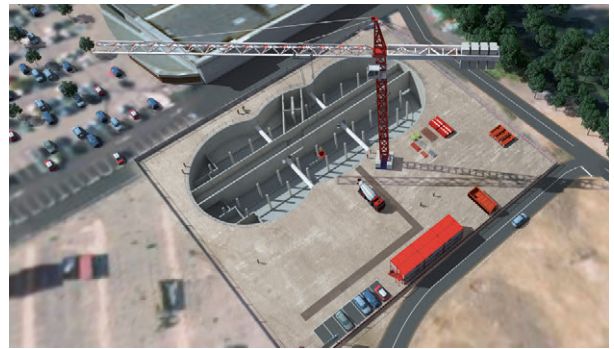
Cet ouvrage permet de fermer le bassin. Cette dalle sera capable de supporter le poids des futures charges de la zone (camion, voitures, espaces verts, voirie, piétons...)



PHASE 3 : AMÉNAGEMENT DU BASSIN

Etape 1 : Radier

Le radier est le fond du bassin, scellé par la paroi moulée. Il assure l'étanchéité du bassin. Cet ouvrage en béton armé sera ferrailé et coulé directement sur le terrain en place à 9m de profondeur.



Etape 3 : Canal et dégrilleurs

Le canal permet d'acheminer les eaux depuis les réseaux extérieurs existants. Suivant le débit entrant, les eaux sont dirigées vers les dégrilleurs puis les compartiments.



Etape 5 : Local technique

Depuis le local technique et grâce aux équipements installés dans le bassin, Grand Chambéry pourra gérer l'exploitation et l'entretien de cet ouvrage.

Le bassin sera invisible pour le public, seul le local sera apparent !

Point Travaux du BSR

Point travaux du Bassin de stockage et de restitution des eaux



Juin 2018



Point presse en juillet 2018 avec Yannick Prebay, Directeur de la Délégation Régionale de Lyon, Agence de l'eau, Xavier Dullin Président de Grand Chambéry, Michel Dantin Maire de Chambéry



Octobre 2018



Novembre 2018

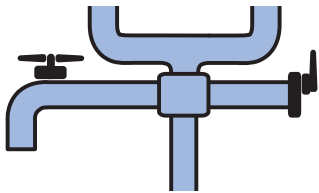


Janvier 2019

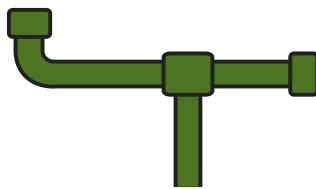


Février 2019

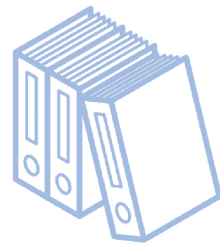
Les chiffres clés



1 101 kms
linéaires de réseaux pour
l'alimentation en eau potable



676,1 kms
réseau Eaux usées
et réseau unitaire



3 738
réponses réglementaires
aux demandes de travaux
+ 10,23% par rapport à 2017



1 265
avis techniques sur des dossiers
d'autorisation d'urbanisme,
+ 10,9% par rapport à 2017

PARTIE 5

Indicateurs financiers

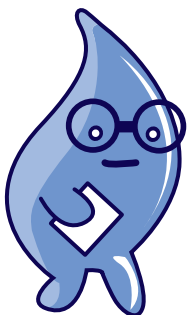
Politique

La volonté politique affirmée est le maintien du patrimoine comprenant les réseaux et les ouvrages, tout en maîtrisant les dépenses afin de contenir l'évolution des tarifs.

Cela se traduit par l'inscription récurrente d'une enveloppe budgétaire consacrée au renouvellement du patrimoine, un financement des investissements provenant pour partie de l'autofinancement (au moins 20 %) et une hausse des tarifs de 2%.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le recensement des travaux et de tous les investissements à mener sont un préalable nécessaire pour construire la convergence tarifaire qui sera finalisée courant 2019.



Présentation générale des modalités de facturation



Cluse de Chambéry

La facturation est semestrielle

Une facture estimée
en référence aux consommations des 3 dernières années de l'abonné

Une facture établie
suite au relevé de compteur

Bauges

La facturation est annuelle

suite au relevé de compteur

Données techniques / résultats des performances

vosre lieu de consommation

numéro à transmettre lors de vos demandes

qui contacter si vous avez des questions sur :

la nature de votre facture : estimative, de résiliation, etc...

vosre adresse de facturation

le montant de votre facture

FACTURE EAU et D'ASSAINISSEMENT

GRAND CHAMBERY
l'agglomération

Expediteur
GRAND CHAMBERY - SERVICE DES EAUX -
298 rue de Chantabord. CS82618 . 73026 Chambéry Cedex
N° TVA intracommunautaire : Budget eau FR IA 200 069 110 - Budget asst FR BG 200 069 110
TVA sur les débits

Vos informations clients
Lieu de consommation :
206 AVENUE DU COMTE VERT
73000 CHAMBERY
N°PDI : 12345A
Abonné : 123456

CONTACTS
Concernant cette facture
Par courrier :
298 rue de Chantabord . CS82618 .
73026 Chambéry Cedex
Horaires d'ouverture de l'accueil
Lu, Ma, Je : 8h-12h / 13h30-17h
Me et Ve : 13h30-17h
Horaires d'accueil téléphonique
Lu au Ve : 8h-12h / 13h30-17h30
au 04.79.96.86.70
Internet
www.grandchambery.fr

Concernant le paiement
Trésorerie principale municipale
5 rue Jean Girard . CS 31054
73010 Chambéry Cedex
Horaires d'ouverture de l'accueil
Lu au Ve : 8h45-12h15/13h15-15h45
Fermé le mercredi
Horaires d'accueil téléphonique
Lu au Ve : 8h45 à 12h15
au 04.79.96.00.87
Coordonnées bancaires
IBAN FR59 3000 1002 7907 9000 000 072
BIC CHAMFR33

M. DUPONT Fernand
15 RUE DE LA TOUR EIFFEL
75000 PARIS

Facture simplifiée
FACTURE N° 2019 / 19 3145619100490 X du 01/02/2019
Votre consommation facturée : 22 m3
Abonnement et distribution de l'eau potable 45,46
Abonnement et collecte des eaux usées 41,78
Autres 11,55
Prix de l'eau au litre : 0,00336 € Coût de l'abonnement : 24,88 €
Total de votre facture
98,79 €
à régler avant le 15/02/2019
facture de résiliation estimative
Administrateur : Céline MOSCHERANSA, Responsable administrative, par délégation.

public 04.79.96.86.70

Accédez directement à votre espace en ligne

Décompte à conserver
MONTANT EN EURS
98,79

Le TIP, c'est simple !
Dater et signer et envoyer le TIP à
TRÉSOR PUBLIC
94974 CRÉTEIL Cedex 9

Mandat de prélèvement SEPA payant : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention et qui vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos débits sont régularisés le premier mandat signé et accepté dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Ce présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA payant. Votre signature a valeur d'acceptation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

MME CHRISTOL MYLENE
23 23 CHEMIN DES THIZIERS
74250 VIUZ EN SALLAZ

TIP SEPA
Référence Unique du Mandat : TIPSEPA0730105070000314561910049019
ICS : FR25EALM
Référence : 2019 / 19 3145619100490 X Montant : 98,79 €
Créancier : Grand Chambéry

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
94974 CRETEIL CEDEX 9

507110900194 CHRISTOL MYLENE 30004020290000029378273
941133000175 36220031456191004900730104914706 9879

TIP à renvoyer à cette adresse :
- signé si paiement par TIP
- avec le règlement si paiement par chèque

vosre numéro de compteur

Compteur N°	Opération	Date opération	Ancien index	Nouvel index	Volume consommé	Consommation facturée
118BA004156		22/12/2018	8	30	22	22

vosre consommation facturée

Les chiffres clés

Recettes liées à la facturation du prix de l'eau et des autres recettes d'exploitation

BUDGET EAU POTABLE

PRODUITS	Réalisé 2017 en €	Réalisé 2018 en €
VENTES D'EAU AUX ABONNES	8 897 917,07 €	9 574 628,13 €
ABONNEMENT	1 998 844,72 €	1 916 749,92 €
AUTRES RECETTES	4 159 153,24 €	3 900 907,20 €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	15 055 915, 03	15 392 285, 25

BUDGET ASSAINISSEMENT

PRODUITS	RÉALISÉ 2017 EN €	RÉALISÉ 2018 EN €
REDEVANCE ASSAINISSEMENT	9 267 116,73 €	9 033 321,59 €
ABONNEMENT	1 201 150,19 €	1 143 670,31 €
PFAC	1 264 332,47 €	1 169 637,78 €
VENTE ELECTRICITE	598 484,10 €	513 657,31 €
AUTRES RECETTES	4 631 473,43 €	4 279 240,82 €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	16 962 556,92	16 139 527,81

Une analyse prospective pour la période 2017-2020

Une analyse prospective a été réalisée par le Cabinet Klopfer. Cette étude a confirmé l'orientation stratégique prise en 2014.

A partir des hypothèses formulées, les prospectives des budgets eau et assainissement ressortiraient viables, en réalisant la programmation pluriannuelle des investissements envisagée :

- > Taux d'épargne brute avoisinant respectivement les 30% (budget eau) et 34% (budget assainissement) sur la période
- > À l'horizon 2020, capacité de désendettement de l'ordre de 8 ans pour les budgets eaux et assainissement. Pour rappel, le seuil d'alerte est de 15 ans.

Dépenses liées aux travaux engagés

MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX ENGAGÉS

	EAU	ASSAINISSEMENT
ACQUISITIONS D'INVESTISSEMENT	1 118 369,86 €	318 049,96 €
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	4 546 216,83 €	6 880 925,12 €

Taux d'impayés

Le taux d'impayés est le rapport entre les restes à recouvrer au 31 décembre N+1 sur les factures émises au cours de l'exercice N. Au cours de l'année 2018, un effort important a été réalisé sur le recouvrement des créances.

Le taux d'impayés global eau potable et assainissement est de 3,2 % en 2018. Ce taux s'élevait à 2,50 % en 2017.

Évolution des dépenses réelles d'exploitation à + 1,2 %



